



---

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2009**

---

Sénégal, Maroc, France

---

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>SIEGE.....</b>	<b>6</b>
I. RELATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS .....	6
I.1) <i>Aide Sociale à l'Enfance</i> .....	6
A) Participation aux travaux de préparation du schéma départemental .....	6
B) Rencontre avec les DAST .....	6
C) Projet service de suite .....	6
I.2) <i>Protection Judiciaire de la Jeunesse</i> .....	6
II. DIRECTION GENERALE .....	7
II.1) <i>Direction éducative</i> .....	7
A) Missions Média Jeunesse.....	7
B) Action menée.....	7
C) Développement du réseau.....	8
D) Communication externe .....	8
II.2) <i>Direction administrative et financière</i> .....	8
A) Gérance .....	9
B) Comptabilité.....	9
C) Budget Prévisionnel, Rapport Budgétaire et Comptes Administratifs de Clôtures .....	10
D) Gestion comptable et budgétaire des dispositifs.....	11
1) Gestion comptable des dispositifs africains.....	11
2) Gestion budgétaire des dispositifs .....	12
E) Législation et droit du travail .....	13
1) Mise en place des élections des délégués du personnel .....	13
2) Projet de changement de Convention Collective Nationale et Projet d'Accord collectif d'entreprise.....	13
3) Conformité à la Législation du Travail : .....	14
F) Relations bancaires .....	15
<b>SERVICE DES ADMISSIONS.....</b>	<b>16</b>
I. ANALYSE DES CANDIDATURES REÇUES .....	16
A) NBR de candidatures reçues en 2009 répartition par mois .....	16
B) Répartition des candidatures reçues par sexe.....	17
C) Aboutissement global des dossiers sur la totalité des candidatures reçues	17
D) Motifs d'annulation.....	18
II. REPARTITION DES JEUNES ADMIS PAR DEPARTEMENT .....	19
III. EVOLUTION DE L'EQUIPE .....	19
IV. EVALUATION DES SERVICES PRESCRIPTEURS DE L'ACTION MENEES .....	20
IV.1) <i>Admissions</i> .....	20
IV.2) <i>Collaboration avec les services</i> .....	21
IV.3) <i>Evaluation de la prise en charge par les jeunes</i> .....	21
<b>SENEGAL .....</b>	<b>23</b>
I. ÉVOLUTION DE L'EQUIPE EDUCATIVE .....	23
II. ÉVOLUTION DU DISPOSITIF.....	23

III.	EVOLUTION DU TRAVAIL EDUCATIF .....	24
III.1)	<i>Collaboration avec le service des admissions .....</i>	24
III.2)	<i>Collaboration avec le dispositif de St Arnoult.....</i>	24
III.3)	<i>Evolution des projets pédagogiques.....</i>	25
III.4)	<i>Continuité de la mise en place et évolution de l'application de la Loi de 2002</i>	25
III.5)	<i>Evolution du partenariat avec les services prescripteurs .....</i>	26
III.6)	<i>Place de la famille.....</i>	26
III.7)	<i>Amélioration et évolution du contenu pédagogique des ateliers, activités, stages</i>	27
III.8)	<i>Evolution des prises en charge individuelles (entretiens, rédaction des bilans, etc.).....</i>	27
IV.	EVALUATION DE L'ACTION MENEÉE .....	28
IV.1)	<i>La scolarité et l'hébergement.....</i>	28
A)	<i>Comparatif scolarité avant et après passage par MJRS.....</i>	28
B)	<i>Comparatif hébergement avant et après passage par MJRS .....</i>	29
IV.2)	<i>Evaluation de l'action menée, effectuée par les jeunes passés par MJRS</i>	30
IV.3)	<i>Evaluation de l'action menée, effectuée par les services référents après passage par MJRS.....</i>	31
<b>MEDIA JEUNESSE RUPTURE MAROC .....</b>		<b>36</b>
I.	ÉVOLUTION DE L'EQUIPE EDUCATIVE .....	36
II.	ÉVOLUTION DU DISPOSITIF.....	36
II.1)	<i>Changement de sites.....</i>	36
II.2)	<i>Le Site d'Arjane .....</i>	38
II.3)	<i>Le site de Loidane. ....</i>	38
A)	<i>Pédagogie appliquée et problématique des jeunes accueillis sur ce site:</i>	39
II.4)	<i>Les lieux de délogement.....</i>	39
II.5)	<i>L'organisation générale .....</i>	40
II.6)	<i>La santé et la sécurité sur le dispositif marocain .....</i>	40
III.	EVOLUTION DU TRAVAIL EDUCATIF .....	41
III.1)	<i>Amélioration et évolution du contenu pédagogique des ateliers. ....</i>	41
A)	<i>L'atelier scolaire.....</i>	41
B)	<i>L'atelier art thérapie.....</i>	41
III.2)	<i>Les terrains de stage.....</i>	41
III.3)	<i>Les activités éducatives.....</i>	42
A)	<i>Les activités de détente .....</i>	42
B)	<i>A la découverte du pays, de la culture et des traditions : Activités à la journée.....</i>	43
C)	<i>Des séjours dans les séjours de rupture.....</i>	43
1)	<i>Séjour surf Arjane. ....</i>	43
2)	<i>Le Bivouac lors des fêtes de Noël .....</i>	43
III.4)	<i>Place de la famille.....</i>	43
III.5)	<i>Travail avec les services prescripteurs.....</i>	44
III.6)	<i>Dîner « d'Au revoir » et Anniversaires : Des espaces de parole.....</i>	44
III.7)	<i>Le conseil de vie sociale.....</i>	45
III.8)	<i>Le projet de retour, pierre angulaire du séjour de rupture.....</i>	45
IV.	EVALUATION DE L'ACTION MENEÉE .....	46
IV.1)	<i>Comparatif scolarité avant et après passage par MJRM .....</i>	46

IV.2) Comparatif hébergement avant et après passage par MJRM .....	48
IV.3) Concrétisation du projet de retour en matière de scolarité et d'hébergement. ....	50
IV.4) Evaluation par les jeunes passés par MJRS de l'action menée.....	51
IV.5) Evaluation de l'action menée par les services référents après passage par MJRM53	

**SITE DE SAINT ARNOULT EN YVELINES ..... 57**

I. ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE EDUCATIVE .....	57
I.1) Binômes éducatifs mixtes .....	57
I.2) Dégagement du quotidien de la Chef de Service.....	57
I.3) Formation professionnelle .....	58
I.4) Recrutement d'une éducatrice spécialisée .....	58
II. ÉVOLUTION DU DISPOSITIF.....	58
II.1) Transport .....	58
II.2) Aménagement des locaux .....	58
II.3) Installation des bureaux.....	59
II.4) Studio d'enregistrement éducatif .....	59
II.5) Le matériel pédagogique .....	59
II.6) Les stages professionnels .....	59
II.7) Activités socio éducatives .....	60
III. ÉVOLUTION DU TRAVAIL EDUCATIF .....	60
III.1) Evolution du travail avec les services prescripteurs.....	60
III.2) Travail de collaboration entre les dispositifs africains et Saint Arnould....	61
III.3) Place de la famille.....	61
III.4) Contrat de séjour, conseil de vie social. ....	61
III.5) Studio éducatif.....	62
III.6) Accompagnement Scolaire .....	62
IV. ÉVALUATION DE L'ACTION MÈNÉE .....	62
IV.1) Difficultés rencontrées par les jeunes à sa sortie de St Arnould.....	62
IV.2) Comparatif scolarité avant et après passage par Saint Arnould .....	64
IV.3) Comparatif hébergement avant et après passage par Saint Arnould .....	65
IV.4) Evaluation par les jeunes de l'action menée par Média Jeunesse après passage par Saint Arnould .....	66
IV.5) Evaluation par l'éducateur référent de l'action menée par Média Jeunesse après passage par Saint Arnould .....	67

## INTRODUCTION

Habillée de sa tunique fraîchement acquise de structure habilitée (juin 2008), Média Jeunesse a expérimenté au cours de l'année 2009 ce nouveau statut, voguant entre la sérénité d'une pérennisation de son activité pour les 5 prochaines années et le poids des obligations inhérentes à une organisation et un fonctionnement plus normés. Le tout en veillant à maintenir et améliorer une qualité de prise en charge ayant été à la base de la reconnaissance par les pouvoirs publics.

Pour ce faire, toutes les équipes de Média Jeunesse se sont mobilisées, acceptant avec humilité et clairvoyance une logique d'évaluation quasi permanente, notamment via les questionnaires de satisfaction systématiquement adressés aux services prescripteurs.

Afin de diversifier l'accueil au retour et de favoriser, ainsi, la transition entre la rupture et le démarrage du nouveau projet de vie - projet travaillé tout au long du séjour - de nouveaux modes d'accueil sont en cours de réflexion, autour d'un service de suite. Ce service pourra davantage prendre en considération les spécificités de chaque jeune accueilli (âge, problématique, type d'orientation souhaitée, etc.)

Parallèlement, au travers notamment du futur schéma départemental des Yvelines, Média Jeunesse aura à cœur d'inscrire son action dans le maillage local, en développant de nouveaux partenariats et de nouveaux réseaux.

**Olivier ARCHAMBAULT**  
**Directeur Educatif**

# SIEGE

## I. Relation avec les pouvoirs publics

### **I.1) Aide Sociale à l'Enfance**

Le partenariat avec l'ASE des Yvelines s'est progressivement mais rapidement mis en place.

#### *A) Participation aux travaux de préparation du schéma départemental*

Média Jeunesse a été invitée à participer aux travaux préparatoires à l'élaboration du schéma de 3<sup>ème</sup> génération d'organisation sociale et médico-sociale du Département des Yvelines, au sein d'un groupe de travail intitulé « les modalités d'accueil innovant ».

Trois réunions ont eu lieu entre avril et juin 2009 autour de cette thématique. Les séjours de rupture ont ainsi été abordés et Média Jeunesse a pu alimenter le débat au regard de son expérience. Lors de la dernière réunion, une fiche action « séjours de rupture » a été réalisée avec l'ensemble des intervenants, envisageant l'inscription des séjours de rupture dans le futur schéma, ainsi que les ajustements nécessaires (groupes de travail, convention, etc.) dans l'articulation avec les autres acteurs du département.

#### *B) Rencontre avec les DAST*

Afin d'inscrire harmonieusement son action dans le département des Yvelines et de faciliter la fluidité des parcours des jeunes, Média Jeunesse a souhaité rencontrer les directions des 9 territoires d'action sociale. Plusieurs directions ont rapidement répondu à notre proposition (Sud Yvelines où est implantée Média jeunesse) et nous ont offert un espace de présentation lors de leurs réunions d'équipes.

#### *C) Projet service de suite*

Média Jeunesse souhaite diversifier ses modes d'accueil lors du retour d'Afrique des jeunes accueillis : un projet de service de suite est en cours d'étude. Il devrait pouvoir s'inscrire dans le cadre du futur schéma de 3<sup>ème</sup> génération.

### **I.2) Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Suite à la décision nationale de la DPJJ de stopper les séjours de rupture en Afrique (2007), Média Jeunesse a répondu à un appel d'offres (juillet 2008) de la DIRPJJ Ile de France pour la création de 3 CER. Fidèle à son projet pédagogique et suivant les directives de la DIRPJJ, Média Jeunesse a proposé un projet alliant une prise en charge en Catalogne et un accompagnement au retour dans les Yvelines. Ce projet a été retenu suite à un passage devant une commission régionale (octobre 2008).

Ce projet a suivi son cours en 2009 : le 3 mars 2009, Média Jeunesse a été conviée à une réunion de validation à la DPJJ. De nouveaux compléments d'informations ont été demandés et fournis.

La tendance de la fin d'année 2009 semblerait marquer un recul de la PJJ devant l'opportunité de créer de nouveaux CER, suite à un audit interne.

## II. Direction générale

Fidèle à sa stratégie d'équilibre entre direction administrative et direction éducative, Média Jeunesse a mobilisé ces 2 pôles pour accompagner son développement.

### II.1) Direction éducative

#### A) *Missions Média Jeunesse*

Média Jeunesse est restée fidèle à ses missions classiques : assurer la rupture, favoriser la prise de recul des jeunes accueillis, les remobiliser, les dynamiser, afin de leur offrir l'environnement favorable à un nouveau départ. Toutefois, l'idée de diversifier les prises en charge, pendant le séjour en Afrique mais surtout lors du retour en France, fait partie des priorités actuelles. Plusieurs projets sont en cours (service de suite)

#### B) *Action menée*

Média Jeunesse a principalement œuvré lors de l'année 2009 à la mise en conformité de ses prises en charge avec l'environnement réglementaire (rapport IGAS, lois de 2002 et 2007). Les principaux chantiers ont été :

- La réalisation d'un règlement de fonctionnement commun aux différentes entités
- La réalisation d'un DIPC utilisable lors des différentes étapes du séjour (admissions, Afrique, St Arnoult)
- La mise en place des CVS
- La fluidité des parcours, en interne mais surtout dans la relation avec les services ASE référents (travail autour du projet de retour des jeunes)
- Le rapprochement avec l'éducation nationale
- Un travail de réflexion sur la place des familles dans le contexte de rupture

Pour ce faire, Média Jeunesse a du innover puisque ce travail est complexifié par l'éloignement des différents sites :

- Développement de la vidéoconférence
- Développement d'un logiciel de suivi éducatif spécifique à notre activité (Game 1)
- Séminaire annuel de direction
- Evaluation de l'action menée

Fidèle à sa stratégie de démarche qualité, Média Jeunesse a poursuivi sa réflexion et son action :

- les questionnaires de satisfaction à destination des services référents sont désormais systématisés au retour du jeune, afin d'évaluer l'impact des séjours sur les jeunes accueillis et la qualité de la collaboration entre les équipes éducatives de Média Jeunesse avec les services référents. Les résultats sont analysés, diffusés pour commentaires aux équipes et publiés dans le rapport d'activité.
- une mission d'évaluation annuelle est pilotée sur chacun des dispositifs par la directrice administrative et financière et le Directeur éducatif. Un référentiel est en cours de réalisation.

### *C) Développement du réseau*

Média Jeunesse a été moteur dans la création d'un nouveau réseau intitulé OSER (Organisateurs de Séjours Educatifs dits de Rupture) : la finalité est le rapprochement des organisateurs de séjours de rupture et la fédération autour de valeurs communes, afin de créer un lobby capable de peser dans la relation avec les pouvoirs publics : reprise du travail autour du cahier des charges demandé par l'IGAS dans son rapport de 2004, organisation de colloques, de journées d'études, rencontres avec les partenaires, soutien à la création, recherche et formation, etc.

### *D) Communication externe*

Un effort particulier a été consenti pour développer le site Internet de Média Jeunesse : il s'agit désormais d'un véritable outil dans la relation avec les services prescripteurs, grâce à la mise en ligne de bon nombre d'informations sur le fonctionnement de Média Jeunesse mais également de documents téléchargeables (fiches de candidature, arrêté de création, d'habilitation, etc.).

Le site propose également de nombreux clichés des sites afin d'aider les candidats au départ à se projeter dans leur futur séjour, ainsi que des documents d'appui pour jeunes et éducateurs : livret d'accueil, fiches pays, etc.

## **II.2) Direction administrative et financière**

La direction Administrative et Financière s'est consolidée en 2009 après l'ouverture en Avril 2008 du « pôle administratif » regroupant également la Direction Educative et le Service des Admissions.

## *A) Gérance*

Le recrutement d'un comptable en interne a permis à la Directrice Administrative et Financière de déléguer un certain nombre de tâches à ce dernier et ce afin de se mobiliser sur d'autres tâches de gestion. De ce fait, depuis septembre 2009, la D.A.F. a accepté les fonctions de gérant, permettant ainsi de rationaliser et d'optimiser la gestion de l'ensemble des dispositifs de Média Jeunesse.

Ainsi, la D.A.F. de par son statut de gérante est en charge, outre la supervision du nouveau comptable, de déterminer l'axe global financier et administratif de Média Jeunesse, et d'en gérer tous les aspects, que ce soit au niveau des relations bancaires, des relations avec les autorités de tarification, avec le Cabinet d'expertise comptable, avec le Commissaire aux Comptes, sur le plan de la gestion du personnel à un niveau global (définition de la politique salariale de Média jeunesse, mise en application et respect de la législation et du droit du travail, etc.).

## *B) Comptabilité*

Comme annoncé dans le Rapport d'Activité 2008, un nouveau comptable titulaire du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion a été recruté début 2009. Afin de perfectionner la centralisation de la comptabilité et d'optimiser tous les aspects de notre gestion financière et comptable, la mission confiée au Cabinet d'Expertise comptable ACC a ainsi été révisée.

Le cabinet d'expertise comptable est donc depuis janvier 2009 en charge de l'arrêté des Etats Financiers, de l'établissement d'une situation intermédiaire semestrielle, de la gestion du social (établissement des bulletins de salaire, DADS, etc.) et de la gestion du juridique (rédaction des Assemblées Générales Annuelles, et de tous actes juridiques afférents à la vie de la structure).

Sous la supervision de la gérante, le comptable de Média Jeunesse est donc en charge des missions suivantes :

### **Au niveau de la comptabilité :**

- Etablissement du Plan comptable
- Saisie de l'intégralité des données comptables
- Etablissements des balances (comptes généraux, comptes clients, comptes fournisseurs)
- Etablissement des écritures d'inventaires
- Etablissement de l'inventaire physique de fin d'exercice
- Tenue des registres légaux (journal général, livre d'inventaire)
- Tenue du Grand Livre
- Transmission de toutes les données comptables au Cabinet d'expertise comptable et collaboration avec l'expert comptable pour établissement des situations intermédiaires et des Etats Financiers annuels au 31 mars de chaque exercice.

- Collaboration avec le Commissaire aux Comptes

**Au niveau de la Fiscalité :**

- Etablissement de la déclaration de Chiffre d'affaire
- Etablissement des déclarations diverses (IS, taxe d'Apprentissage, Taxe Professionnelle, etc.)
- Déclarations de TVA

**Au niveau de la Gestion :**

- Rapprochement bancaire
- Mise en place et saisie des tableaux de bord de suivi budgétaire
- Virements : salaires, budgets de fonctionnement des dispositifs d'accueil, etc.
- Participation à l'élaboration du tableau mensuel de trésorerie
- Règlement des fournisseurs

**Au niveau du Social :**

- Transmission du tableau mensuel des éléments de salaire au Cabinet d'expertise Comptable pour édition des bulletins de salaire
- Vérification des bulletins de salaire
- Tenue du journal de paies et des comptes individuels salariés
- Etablissement des déclarations diverses (caisses de retraite, etc.)
- Tenue du Registre du Personnel

**Au niveau de la facturation :**

- Validation de la facturation mensuelle
- Suivi de facturation et relance client

L'apprenti comptable recruté en 2008 continue à effectuer la saisie en direct des pièces comptables de nos sites africains, qui nous sont transmises mensuellement par DHL. Ce dernier travaille sous la supervision du comptable

Afin d'améliorer également la saisie de la comptabilité, a été acquis courant du dernier trimestre 2009 un nouveau logiciel comptable SAGE, pour une exploitation en janvier 2010.

*C) Budget Prévisionnel, Rapport Budgétaire et Comptes Administratifs de Clôtures*

Du fait de ces changements et développements au niveau de la Direction administrative et financière, l'année 2009 aura donc été une année de mise en place de nouveaux outils de gestion, devant nous permettre de répondre à la fois aux nouvelles exigences de nos autorités de contrôle de par notre statut de structure

habilité, et de permettre une analyse en temps réel de notre activité au niveau comptable et financier (Tableaux de bord, Suivi Budgétaire, etc.).

Tout d'abord, concernant le respect du cahier des charges de tout établissement habilité, un nouveau prix de journée a été arrêté par les autorités de tarifications pour l'année 2009, via l'établissement d'un Budget prévisionnel annuel selon le Cadre Normalisé de présentation du Budget prévisionnel des Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux relevant de l'Article L-12-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Une fois présenté, ce Budget Prévisionnel a fait l'objet d'une négociation budgétaire avec nos autorités de tutelles et a ensuite été avalisé par arrêté de tarification signé par le Préfet des Yvelines et le Président du Conseil Général des Yvelines.

A été également établi suite à la clôture de l'exercice 2008 un Compte Administratif présenté à nos autorités de contrôle et de tarification selon le Cadre Normalisé de présentation de Compte Administratif de Clôture.

Concernant l'établissement du prix de journée pour 2009, il a été proposé par les autorités de tarifications de faire une distinction entre un prix de journée France et un prix de journée Afrique, et ce afin de permettre de prolonger l'accueil sur le dispositif de St Arnoult pour faciliter la mise en place du projet de retour.

Cette différenciation n'aura pas été sans incidence pour Média Jeunesse car la volonté des autorités de tarifications de maintenir un prix de journée peu élevé en France a entraîné une nette augmentation du prix de journée en Afrique. De ce fait de nombreux départements se sont interrogés sur une telle augmentation et certains ont dû renoncer à faire appel à Média Jeunesse, étant dans l'incapacité de financer les séjours.

De ce fait, il a été envisagé dès la fin de l'année 2009 de baisser le prix de journée pour l'année 2010 et de présenter un prix de journée unique pour l'ensemble des dispositifs.

A ce titre, le logiciel KEOPSS a été acquis en Août 2009 et ce afin d'optimiser l'établissement des Budgets Prévisionnels Annuels ainsi que les Comptes Administratifs de Clôture. Une formation a été suivie par la gérante et le comptable en septembre pour la maîtrise de ce logiciel. Il est donc prévu de présenter le Budget prévisionnel de 2010, le Rapport Budgétaire afférent, ainsi que les comptes Administratifs de Clôture 2009, via le nouveau logiciel.

Concernant l'exercice 2009 et les Comptes Administratifs de Clôtures, il est prévu courant 2010 un contrôle de l'ensemble des pièces comptables en nos locaux par les autorités de tarifications.

#### *D) Gestion comptable et budgétaire des dispositifs*

##### **1) Gestion comptable des dispositifs africains**

La comptabilité des dispositifs africains se fait à distance. Un contrôle de la tenue de caisse et du rapprochement bancaire est effectué de manière hebdomadaire par la

gérante via Internet. Ensuite, toutes les pièces comptables (relevés bancaires, factures, etc.) sont transmis chaque mois à la Direction Administrative et Financière via DHL pour traitement comptable.

Les missions d'évaluations annuelles faites sur les dispositifs africains en étroite collaboration par la gérante et le Directeur Educatif, permettent en outre d'améliorer in situ les procédures et de relever les difficultés rencontrées par les Responsables Administratifs locaux en charge de la comptabilité sur place.

De ce fait, pendant la mission d'évaluation annuelle menée au Sénégal en Janvier 2009, la gérante s'est attachée à la poursuite de la formation de la Responsable Administrative concernant l'amélioration de la comptabilité : amélioration des tableaux de tenue de caisse et de rapprochement bancaire, établissement de tableaux mensuels récapitulatifs des dépenses et des recettes, établissement de tableaux mensuels de dépenses par chèque, accès Internet aux comptes, etc.

Le contrôle hebdomadaire à distance, ainsi qu'une deuxième mission d'évaluation annuelle menée courant novembre décembre 2009 ont permis de consolider les acquis et la gestion comptable au Sénégal est à présent parfaitement en place.

Ce même travail de consolidation des acquis a été mené au Maroc, lors de la mission d'évaluation annuelle menée courant juin et juillet 2009. Ainsi, afin de décharger le Responsable Administratif local d'un certain nombre de tâches, a été recrutée par la gérante une assistante comptable en Juin 2009. L'assistante a été formée par la gérante et les mêmes procédures de gestion comptable ont été mises en place au Maroc.

## **2) Gestion budgétaire des dispositifs**

Suite à l'établissement du budget prévisionnel 2009 selon le cadre normalisé de présentation du Budget prévisionnel des Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux, a été mise en place une procédure de suivi budgétaire mensuel pour l'ensemble des dispositifs de Média Jeunesse.

Ainsi, chaque mois est calculé sur la base du Budget Prévisionnel Annuel global le Budget prévisionnel mensuel de chacun des dispositifs et ce en fonction de l'effectif. Ce budget mensuel prévisionnel établi par la gérante est transmis chaque mois à chacun des chefs de services et responsables administratifs.

A ensuite été mis en place un tableau de suivi budgétaire mensuel par le comptable, qu'il renseigne chaque mois, après réception et traitement de la comptabilité de chacun des dispositifs.

Chaque ligne de dépense est donc ensuite analysée par la gérante, qui transmet les tableaux aux Chefs de services et responsables administratifs avec ses commentaires et ce afin que ces derniers puissent gérer au mieux les budgets alloués pour chacun de leur dispositif.

## *E) Législation et droit du travail*

Concernant la législation et le droit du travail, ont été amorcés et mis en place plusieurs projets en 2009.

### **1) Mise en place des élections des délégués du personnel**

Le nombre de salariés français ayant dépassé le nombre de 11 personnes, ont été mises en place et tenues les élections des délégués du personnel au sein de Média Jeunesse en septembre 2009. Les salariés détachés au sein des filiales africaines ont été amenés à participer aux élections par correspondance.

Après la tenue d'un 1<sup>er</sup> tour sans qu'aucun délégué syndical ne se soit présenté un deuxième tour a permis d'élire Amélie Monin, Chef de Service des Admissions en tant que Délégué titulaire, et Latifa Goual, Chef de Service de Saint Arnoult en tant que Délégué suppléant.

### **2) Projet de changement de Convention Collective Nationale et Projet d'Accord collectif d'entreprise.**

Lors des négociations budgétaires pour l'établissement du Prix de Journée 2009, les autorités de tarifications avaient attiré notre attention sur le fait que la Convention Collective Nationale en vigueur au sein de Média Jeunesse, à savoir la Convention Collective de l'Animation, ne correspondait pas réellement à notre activité, et qu'il serait nécessaire à terme d'envisager de passer sous la Convention Collective Nationale des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées de 1966. Avait alors été évoquée la difficulté d'appliquer dans son ensemble cette convention collective du fait du statut de permanent du personnel intervenant sur le dispositif de St Arnoult et du fait de l'incidence financière qu'aurait l'application de la convention collective sur notre prix de journée.

Les autorités de tarification ont donc émis l'idée de travailler sur un projet d'accord collectif d'entreprise.

De ce fait, Média Jeunesse s'est attaché courant 2009 à travailler sur l'élaboration d'un accord collectif d'entreprise avec le Cabinet Zieleskiewicz et Associés, spécialisé dans le droit du travail. Un projet d'accord collectif d'entreprise a donc été élaboré et présenté aux Autorités de Tarifications en Avril 2009.

Ce projet se base sur la Convention Collective Nationale de 1966 mais propose certains aménagements en matière de temps de travail. En effet, de par le caractère expérimental des activités développées par Média Jeunesse Séjours de Rupture, il a été souhaité de pouvoir définir de nouvelles modalités d'organisation du temps de travail adaptées à la particularité de son activité et au développement de nouvelles formes d'accueil des jeunes en difficulté.

Le projet d'accord s'appuie sur les principes directeurs figurant dans l'accord de Branche sur l'aménagement du temps de travail du 12 mars 1999, modifiés par avenants des 14 juin 1999 (n°1), 25 juin 1999 (n°2), et du 14 mars 2000 (n°3).

En outre, les dispositions issues de la loi du 20 août 2008 portant réforme du temps de travail et de la démocratie sociale offrent de nouveaux dispositifs dans l'organisation du temps de travail qui permettent de répondre aux contraintes existantes.

Les modalités d'organisation du temps de travail sont définies suivant les catégories de personnel : Personnel non cadre administratif, personnel éducatif non permanent, personnel éducatif permanent, personnel cadre.

Les astreintes et permanence sont définies de manière forfaitaire sur la base de la CCN de 1966

Le présent accord ne déroge pas aux dispositions prévues par la CCN de 1966 en matière d'indemnités de sujétion.

Concernant le travail du dimanche et des jours fériés, il est prévu le versement d'une indemnité mensuelle sur la base d'un nombre forfaitaire d'interventions lissées mensuellement.

Il est enfin prévu la création d'un compte épargne temps.

Après présentation du projet d'Accord Collectif d'Entreprise, les autorités de tarifications nous ont demandé de procéder à une simulation de la masse salariale sous la Convention Collective de 1966 et le présent projet d'Accord Collectif.

Il est donc attendu les résultats de l'étude du projet par les autorités de tarifications pour une mise en place de la Convention Collective de 1966 et du projet d'accord collectif d'entreprise pour l'exercice 2010.

### **3) Conformité à la Législation du Travail :**

Fin 2009, un travail d'importance de mise en conformité à la législation du travail a également été amorcé. Média Jeunesse a ainsi fait appel au Cabinet Adéquation Consulting, cabinet conseil en management des structures sociales et médico-sociales spécialisé dans l'accompagnement de la mise en œuvre de la loi du 2 janvier 2002, l'évaluation interne, etc.

Il a donc été mis en place un programme de travail avec Adéquation consulting devant démarrer dès janvier 2010 pour l'établissement du Document Unique de Délégation, des délégations de pouvoir et de signature, l'amélioration des Fiches de poste, l'établissement du règlement intérieur, la mise en conformité avec la loi de réforme de la formation professionnelle, l'établissement du document unique d'évaluation des risques, etc.

## *F) Relations bancaires*

Lors de la négociation budgétaire avec les autorités de tarification pour l'établissement du prix de journée 2009, avait été demandé par les autorités de ne plus avoir recours à l'organisme de Factor du Crédit Agricole Eurofactor pour l'exercice 2010, ces dernières refusant de financer les frais afférant à la cession de factures.

Nous nous sommes donc attachés pendant l'exercice 2009 à gérer notre trésorerie au mieux et ce afin de ne pas nous retrouver en manque de trésorerie au 1<sup>er</sup> trimestre 2010 étant donné les délais de règlement des factures de nos séjours par les Conseils Généraux.

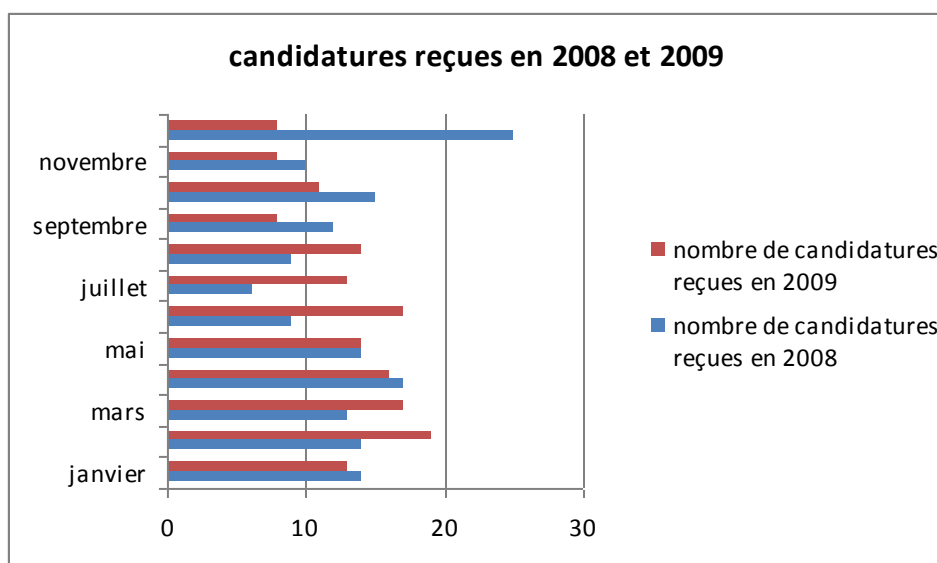
Nous avons, afin d'anticiper ces difficultés, changé de partenaire bancaire également, quittant le Crédit Agricole Ile de France pour la Société Générale dans les Yvelines, cette dernière étant prête courant 2010 à nous accorder des billets de trésorerie en cas de besoin.

Après deux années de « confort » au niveau de la trésorerie grâce au recours à Eurofactor, l'année 2010 s'annonce donc plus ardue sur ce plan et nécessitera des ajustements constants au niveau de sa gestion.

## SERVICE DES ADMISSIONS

### I. Analyse des candidatures reçues

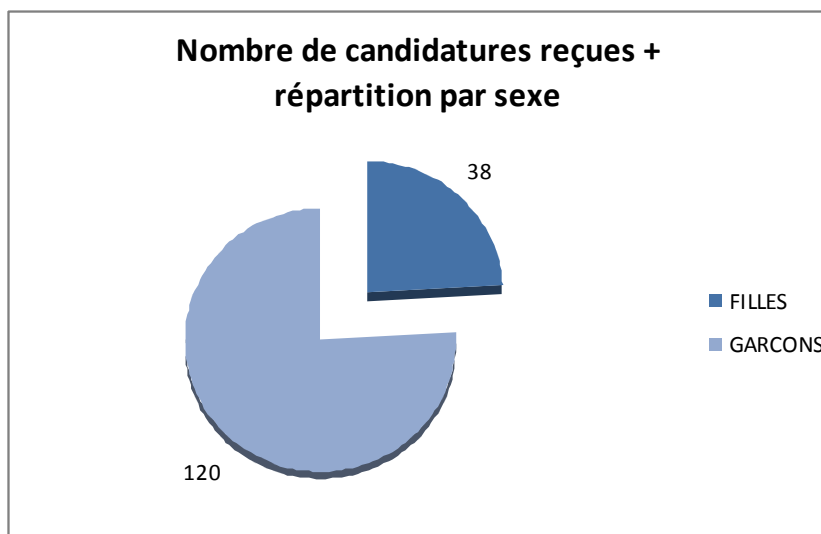
#### A) NBR de candidatures reçues en 2009 répartition par mois



#### Commentaires

L'habilitation du Conseil Général des Yvelines obtenu en juin 2008, n'a pas créé une forte augmentation de la demande. Le nombre de candidatures reçu en 2009 (158) est identique à 2008. Contrairement à 2008, le nombre de candidatures reçues par mois est relativement constant, avec cependant une nette diminution correspondant à la période de la rentrée scolaire (une tentative de re scolarisation ou de formation professionnelle s'envisage pour les jeunes). La moyenne de dossiers reçus sur l'année est de 13 dossiers par mois.

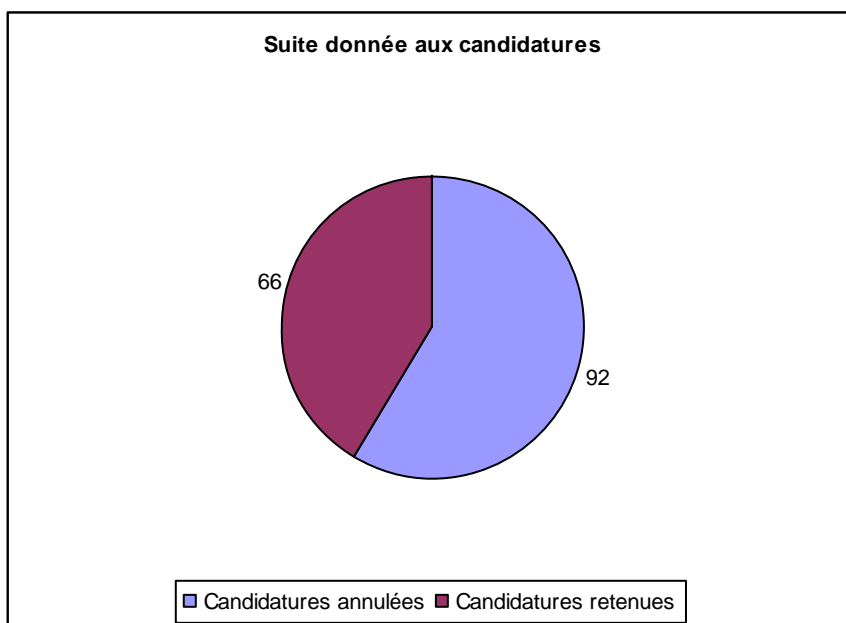
*B) Répartition des candidatures reçues par sexe*



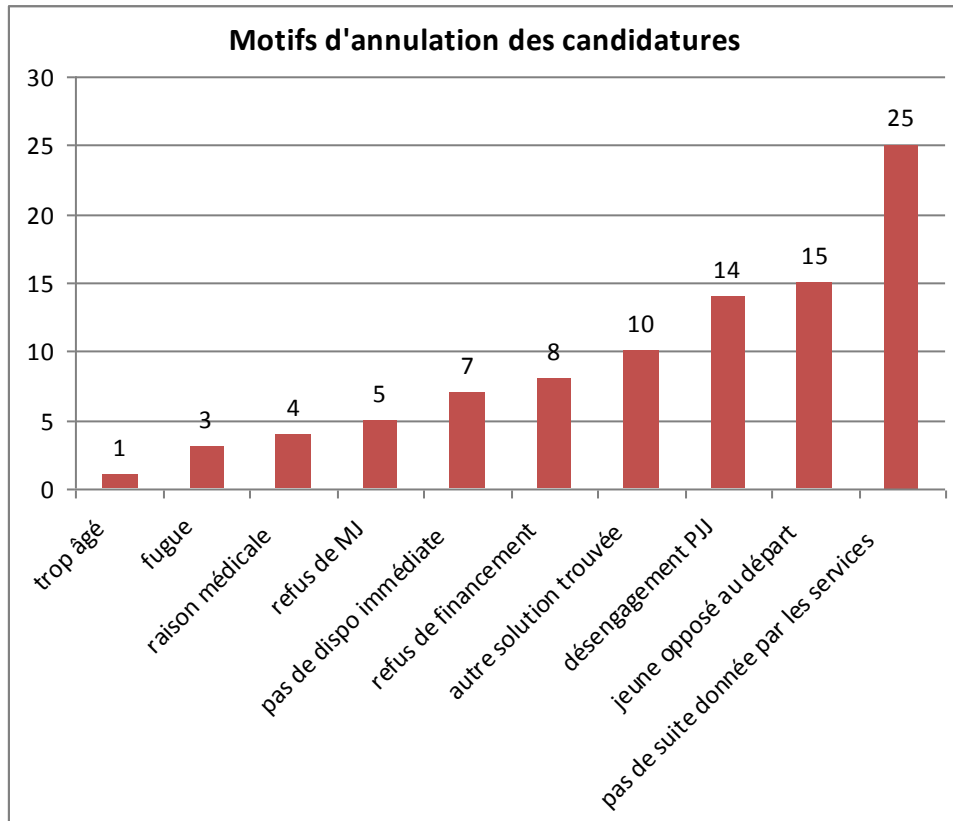
**Commentaires**

Media jeunesse reçoit plus de candidatures de garçons que de jeunes filles, nous proposons plus de places pour des garçons. Nous pouvons toutefois remarquer que le nombre de dossiers de jeunes filles est en nette augmentation.

*C) Aboutissement global des dossiers sur la totalité des candidatures reçues*



### D) Motifs d'annulation



### Commentaires

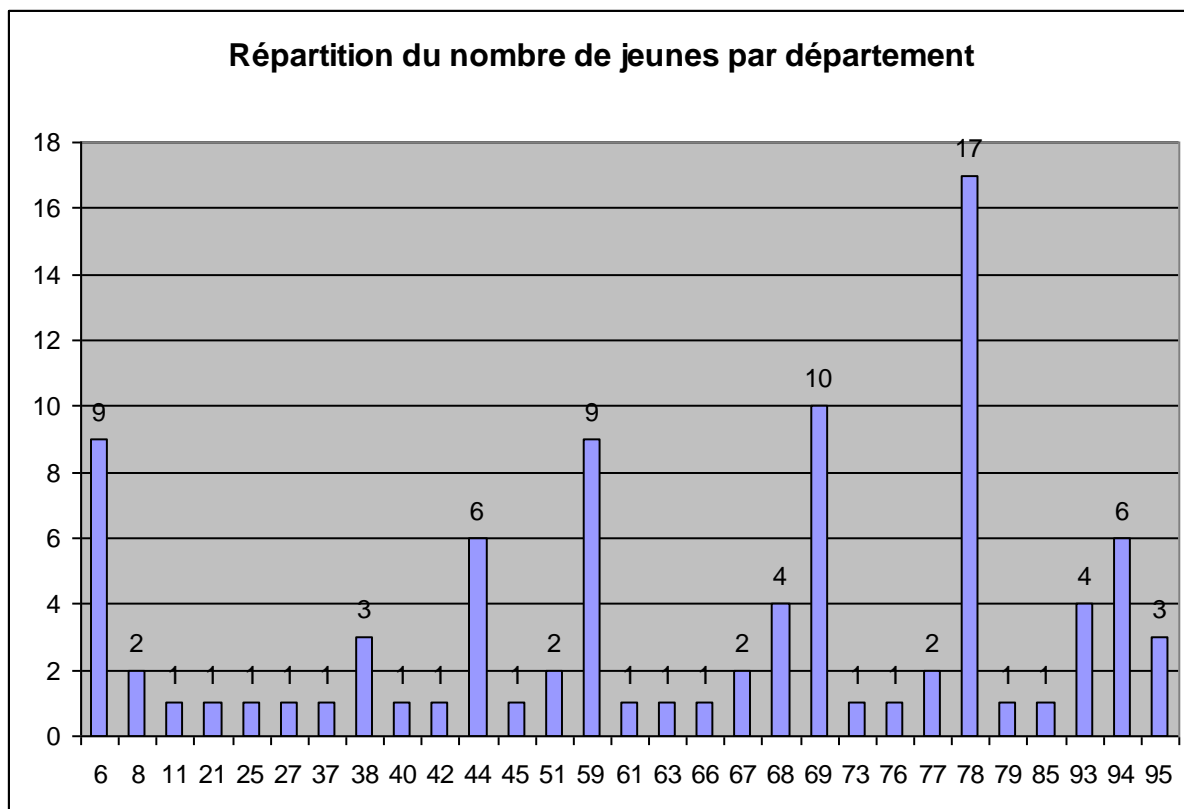
Sur la totalité des dossiers reçus à savoir 158, 92 n'ont pas abouti. Le principale motif d'annulation (25 dossiers sur les 92) vient des services éducatifs qui malgré une relance de MEDIA JEUNESSE ne donnent pas suite. Il faut noter que les services éducatifs adressent la candidature des jeunes à plusieurs structures en même temps. Si une structure offre une disponibilité plus rapidement, elle aura la préférence, or les délais d'attente pour un départ sont souvent longs chez Media Jeunesse (renouvellement des jeunes sur place, liste d'attente).

Le deuxième motif d'annulation vient pour 15 dossiers sur les 92 d'un refus du jeune de partir. Il s'agit le plus souvent de jeunes très opposés au départ, qui ne peuvent être accueillis dans la mesure où Media Jeunesse fonctionne sur un principe de libre-adhésion du jeune. 8 dossiers ont été annulés pour des motifs liés au financement, toutefois nous pouvons supposer que parmi les dossiers sans suite, certains ont été abandonnés pour des problèmes de financement également.

MEDIA JEUNESSE est resté en phase avec sa mission de donner sa chance au plus grand nombre. Les critères d'admission restent les mêmes. Cependant, un plus grand nombre de dossiers ont reçu cette année un avis défavorable pour les raisons

suivantes : désengagement PJJ, pathologie psychologique avérée du jeune, critère d'âge (trop jeune ou à la veille de sa majorité).

## II. Répartition des jeunes admis par département



### Commentaire

Le département des Yvelines étant notre département de contrôle et de tarification, nous priorisons les demandes de ce département et par extension celles de la Région Ile de France. Il reste le département qui nous confie le plus de jeunes, 16 en 2009. La collaboration débutée en 2008 avec le Rhône s'est intensifiée en 2009 avec 10 jeunes confiés par ce département. Les Alpes Maritimes qui avaient freiné les prises en charge au sein de Media jeunesse, nous ont relancés et 9 jeunes de ce département ont été accueillis en 2009. Le département du Nord qui nous confiait des jeunes dans le cadre pénal, nous a confié cette année 8 jeunes le cadre civil, il en est de même pour le département de la Loire Atlantique avec 6 jeunes.

## III. Evolution de l'équipe

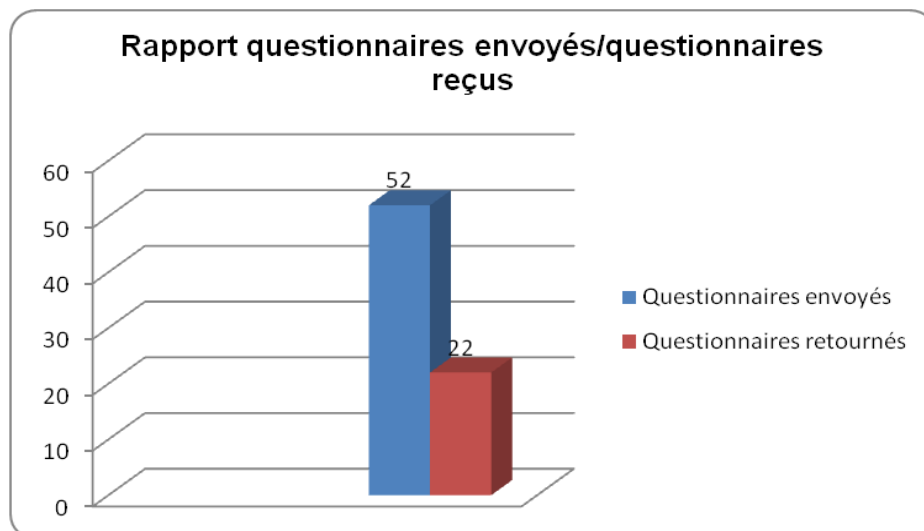
Le service des admissions permet une meilleure articulation entre les services éducatifs qui nous confient les jeunes et les équipes MEDIA JEUNESSE sur site et

ce en amont et en aval du séjour. Pour garantir des conditions de départ et de prise en charge adaptés du jeune confié, le service des admissions a mis en place une nouvelle procédure d'admission via un dossier d'admission envoyé par courrier au référent social ou téléchargeable sur notre site internet et ce afin de préparer au mieux le jeune à l'entretien d'admission.

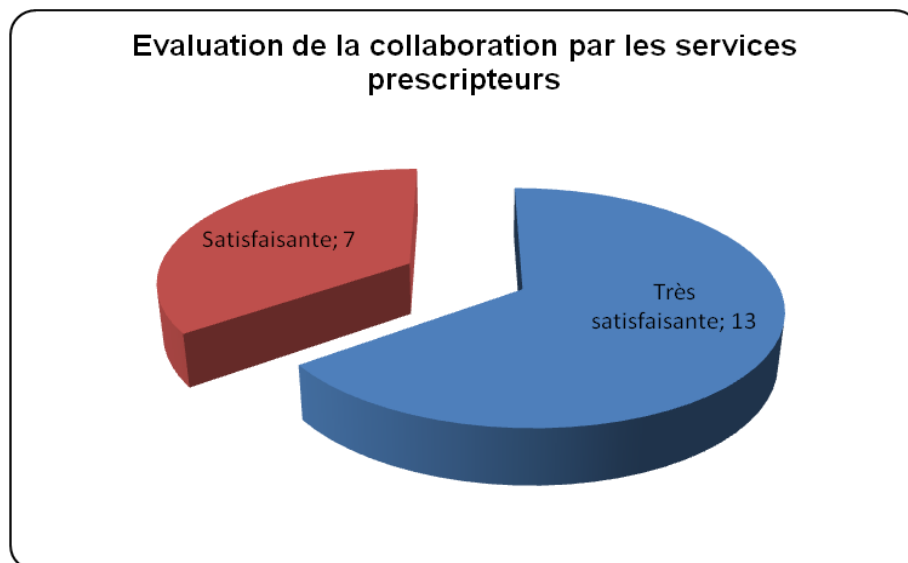
Le service des admissions a recruté en septembre 2008 une assistante de Direction à mi temps et a pu compléter son équipe avec l'arrivée en septembre 2009, d'une assistante sociale qui intervient à mi temps sur le service. La chef de service des admissions s'est vue ainsi secondée dans l'organisation des entretiens d'admission et du suivi des dossiers.

## IV. Evaluation des services prescripteurs de l'action menée

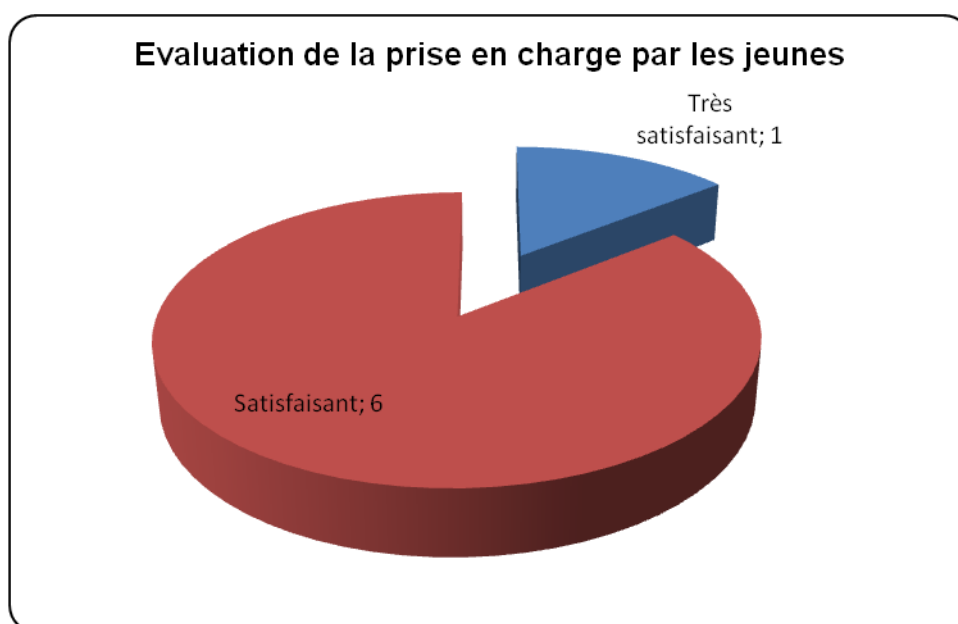
### IV.1) Admissions



## **IV.2) Collaboration avec les services**



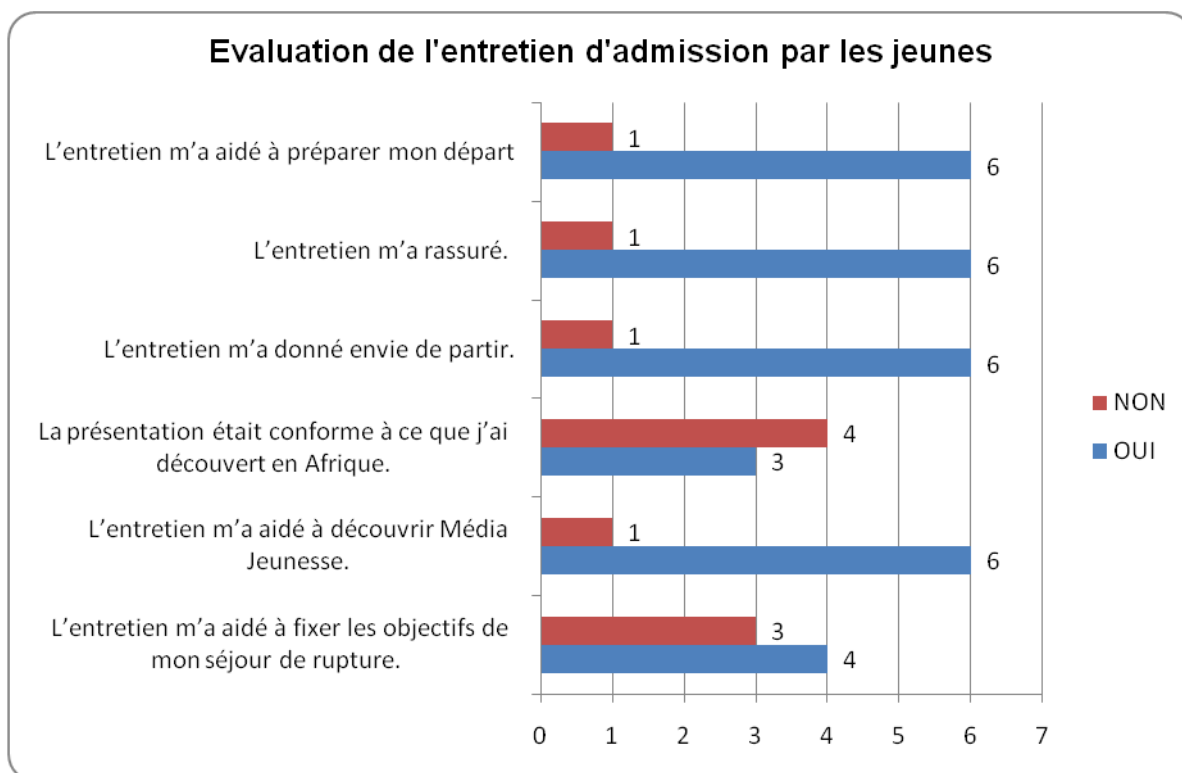
## **IV.3) Evaluation de la prise en charge par les jeunes**



### **Commentaires**

L'élaboration du dossier d'admission visant à mieux préparer le jeune à l'entretien d'admission a indiscutablement contribué à enrichir la qualité des échanges avec les jeunes et a permis de mieux baliser et de mieux préparer au départ chacun des jeunes reçus en entretien. Nous avons pu constater que la majeure partie des jeunes se présentant à l'entretien d'admission avaient au préalable pris connaissance des documents et avaient pu avec leur référent social commencer à travailler des objectifs de séjour.

De fait les jeunes mieux préparés au départ ont moins ressenti sur place le décalage entre ce qu'ils avaient pu imaginer et la réalité du dispositif.



### Commentaires

L'entretien d'admission a vraiment pour objectif premier de faire une présentation de nos prises en charge. Certains jeunes sont encore très indécis lorsqu'e nous els recevons, la présentation les rassure. Le support internet est également un très bon outil car il permet tant aux jeunes qu'aux référents de visualiser nos dispositifs mais également de trouver toutes les informations relatives au départ. Le fait de pouvoir échanger de vive voix et de pouvoir poser toutes les questions qui les

## SENEGAL

### I. Évolution de l'équipe éducative

Suite à la création d'un nouveau poste de salarié expatrié fin 2008, (cf. rapport d'activité 2008), l'équipe de MJRS s'est organisée autour d'un poste de Directeur « Afrique » (partagé entre MJRS et MJRM) et d'un poste de Responsable Pédagogique propre à MJRS.

Après six mois de fonctionnement, il s'est avéré que la présence du Directeur Afrique sur le site du Sénégal n'était pas suffisante. En effet, les délais d'intervention étaient trop longs et il y avait un certain manque de réactivité quant aux aménagements à faire et une perte de la maîtrise du dispositif, des suivis éducatifs et de la gestion du personnel.

La Direction a alors opté pour le réaménagement de l'organisation du dispositif en remettant en place un binôme de direction, constitué d'un Chef de Service Educatif et d'un Responsable Pédagogique.

Dans l'attente du recrutement d'un nouveau Responsable Pédagogique, l'ancienne Responsable Pédagogique est devenue Chef de Service Educatif à partir du mois de septembre. Outre la coordination de l'ensemble des 15 accompagnements éducatifs, la Chef de Service Educatif a également commencé à assurer les tâches administratives et financières.

Afin d'harmoniser le fonctionnement de tous les sites d'hébergement et de soulager certaines équipes, du personnel supplémentaire a été recruté : encadrants éducatifs, veilleurs de nuit, chauffeur ainsi qu'un infirmier. Afin d'offrir un cadre de travail plus adapté, leurs emplois du temps ont été remaniés dans le respect des obligations légales : effectif plus important, repos hebdomadaires augmentés à deux jours par semaine, congés répartis sur l'ensemble des trimestres, amplitudes horaires revues à la baisse.

A noter que deux éducatrices spécialisées ont démissionné de MJRS après avoir été recrutées par une ONG ainsi que par le service de PJJ, à Dakar. Cette année, Média Jeunesse a permis à tous les encadrants non diplômés de l'École Nationale des Travailleurs Sociaux de Dakar, de faire valoir et d'enrichir leurs compétences au travers d'une formation au diplôme de Moniteur des Collectivités Locales. Huit encadrants ont ainsi été formés. De même, l'ensemble des dames de service a bénéficié d'une formation professionnelle complémentaire dans le domaine de l'hygiène.

### II. Évolution du dispositif

Fin 2008, afin de pouvoir travailler sur l'autonomie des jeunes, deux appartements ont été créés. Cet outil supplémentaire a offert au dispositif un moyen d'affiner les

prises en charge tant dans la forme (petite unité, relation à l'adulte privilégiée) que dans le fond : individualisation de l'accompagnement, travail de responsabilisation et de réflexion du jeune sur sa problématique. Ce dispositif est en particulier sollicité pour préparer les projets de retour vers des structures en semi-autonomie (appartements ou lieux de vie).

Les appartements ont notamment accueilli des jeunes en renouvellement de séjour, déjà passés par l'accueil collectif.

Le recrutement d'une psychologue a été engagé au cours du second semestre pour une prise de fonction prévue pour début 2010.

Ce recrutement venait répondre aux besoins émergents des équipes d'adapter leur pratique aux problématiques diverses de notre public. En effet, le psychologue permettrait d'apporter une complémentarité appréciable au travail éducatif.

Sur le plan local, la recherche de terrains de stage et d'activités a permis d'élargir et d'enrichir notre réseau de nouveaux partenaires. Nous avons, entre autres, noué des collaborations privilégiées avec trois centres de formation professionnelle, couvrant les domaines du bâtiment, de la restauration, de l'informatique et de l'esthétisme-coiffure.

L'activité Capoeira, discipline sportive, a été rajoutée à notre programme d'activité ainsi qu'une initiation au golf sur une période d'un trimestre.

Notre réseau s'appuie désormais sur 22 terrains de stages, 3 centres de formation et 26 lieux d'activité.

### III. Evolution du travail éducatif

#### **III.1) Collaboration avec le service des admissions**

La collaboration avec le service des admissions s'est opérée de façon régulière au niveau de la gestion des effectifs, des projets de prolongation ou de renouvellement de séjour et de l'orientation du jeune à la sortie du Sénégal (avec notamment les passages sur notre dispositif d'accompagnement au retour de St Arnoult).

Au fil de l'année, il s'est avéré nécessaire de différencier les projets des jeunes accueillis en appartements de ceux accueillis en collectif. Il s'agissait de prendre en compte la maturité du jeune, sa motivation ainsi que ses perspectives de retour.

En fin d'année, une concertation plus étroite s'est installée entre les deux services pour les accompagnements éducatifs nécessitant une prise en charge psychiatrique.

#### **III.2) Collaboration avec le dispositif de St Arnoult**

Tout au long de l'année, la collaboration avec le service de St Arnoult s'est développée. L'orientation éventuelle vers St Arnoult se discute dès la moitié du

séjour, en fonction des objectifs dégagés en termes d'insertion socioprofessionnelle du jeune à son retour.

Les jeunes ayant renouvelé leur séjour étaient systématiquement orientés à St Arnoult pour leur huitième mois. Cependant, en fin d'année, cette procédure a été abandonnée dans la mesure où le dispositif de St Arnoult n'était pas adapté pour certains jeunes, notamment les moins autonomes.

Afin de favoriser une intégration rapide et efficace des jeunes sur le dispositif St Arnoult, nos équipes ont préparé avec les jeunes le transfert vers St Arnoult.

Ainsi, le règlement intérieur de St Arnoult est présenté au jeune lors de son bilan final au Sénégal. Les objectifs du jeune sont transmis à St Arnoult en lien avec le service prescripteur. De plus, la photo du jeune est envoyée à l'équipe de St Arnoult, afin qu'elle puisse se charger de le récupérer à l'aéroport.

Dans l'attente de la réception du bilan de fin de séjour au Sénégal, la fiche de suivi du jeune (élaborée lors de l'entretien d'admission) est transmise au Chef de Service de St Arnoult. Cela permet d'assurer la continuité de la prise en charge éducative, notamment en termes de stage et de démarches à effectuer pour la finalisation du projet de retour.

### **III.3) Evolution des projets pédagogiques**

Le travail éducatif proposé aux jeunes accueillis dans les appartements s'est distingué de celui proposé aux jeunes des collectifs, en mettant l'accent sur l'individuation et l'autonomie.

Le petit effectif constitué des deux jeunes, deux encadrants et de la maîtresse de maison reconstitue une ambiance familiale dans laquelle chacun assume sa part des tâches quotidiennes, tant pour soi que pour le groupe. Les jeunes développent alors leurs capacités à se prendre en charge, à organiser leur emploi du temps et à se concerter pour déterminer l'organisation de leur quotidien (repas, ménage, linge, loisirs, obligations professionnelles en stage...), tout en restant dans un cadre assurant la permanence de la présence de l'adulte.

Les moments informels offrent un espace privilégié d'échanges avec l'adulte et de réflexion personnelle. Cela permet de faire évoluer le regard que le jeune porte sur lui-même, sa problématique, ses objectifs...

Dans l'ensemble, les jeunes ayant bénéficié d'un accueil dans l'appartement ont montré une évolution positive, au niveau de leur maturité, de leur capacité de réflexion et de mobilisation.

### **III.4) Continuité de la mise en place et évolution de l'application de la Loi de 2002**

Dans ce cadre, la mise en place des conseils de la vie sociale, s'est opérée à partir du dernier trimestre de l'année 2009.

Trois instances se sont formées, une dans chaque maison et une pour les deux appartements réunis. Afin que la situation de chaque jeune soit abordée au moins deux fois, la fréquence de réunion de ces instances est d'une séance toutes les six semaines.

La finalisation et la rédaction des nouveaux projets de service sont toujours en cours d'actualisation.

### **III.5) Evolution du partenariat avec les services prescripteurs**

Dans l'ensemble, la régularité des liens téléphoniques avec les services prescripteurs a permis un suivi satisfaisant des séjours ainsi que la bonne préparation des projets de retour.

L'association des jeunes aux conversations téléphoniques avec leur éducateur référent, a permis de les mobiliser dans leur projet de retour, de leur donner le sentiment d'être entendus dans leurs désirs et besoins, de recréer du lien avec leur éducateur et donc de redonner du sens à leur accompagnement éducatif.

Toutefois, certains services sont difficilement mobilisables, ce qui fragilise le passage de relai, pourtant essentiel à la qualité du retour du jeune.

### **III.6) Place de la famille**

Dans les relations à la famille, le fonctionnement de MJRS est resté inchangé. Chaque jeune a le droit à un appel téléphonique par semaine, tout au long du séjour. Les courriers, postaux comme électroniques, envoyés par les familles sont transmis aux jeunes, qui peuvent répondre par voie postale uniquement.

Le travail concernant la dynamique familiale est de plus en plus présent et figure dans la majorité des projets de séjour. Nous avons noté que les familles se manifestent davantage auprès de notre dispositif, notamment dans le cadre des prises en charge administratives. Afin de transmettre un message cohérent aux familles, la collaboration avec les services prescripteurs est primordiale.

Néanmoins, afin d'amener le jeune au cœur de son travail, les séjours de rupture demandent une certaine distanciation de la famille. Aussi, il peut arriver, en fonction des besoins éducatifs et en concertation avec les services et les familles elles-mêmes, que les contacts familiaux soient suspendus sur une période déterminée.

Quoi qu'il en soit, le travail autour de la réalité familiale reste une priorité du travail éducatif. Dans le respect de l'intérêt du jeune, le travail est axé sur la prise de

conscience de la problématique familiale et sur l'affirmation des aspirations propres aux jeunes.

### **III.7) Amélioration et évolution du contenu pédagogique des ateliers, activités, stages**

A partir du second semestre, la collaboration avec notre partenaire de l'atelier artistique et de développement personnel, s'est faite de manière plus étroite. Tout en assurant la confidentialité des histoires personnelles, l'atelier permet d'aborder des problématiques communes aux différents jeunes : la confiance en soi, la violence, le sentiment d'abandon, la mise en danger...

En offrant aux jeunes, une alternative éducative à travers les arts et le groupe de parole, cet espace s'est révélé très complémentaire au travail éducatif effectué par notre équipe.

Chaque groupe de jeunes fréquente cet atelier une fois par semaine. Il a été régulièrement sollicité comme terrain de stage, par les garçons comme par les filles. Cette demande émergente a d'ailleurs ouvert une réflexion sur la possibilité d'étoffer notre prise en charge, par des séances d'art thérapie, qui pourraient être animés par le futur psychologue.

La fin d'année a également vu l'émergence de plusieurs projets collectifs, souvent à l'initiative des jeunes. Ainsi ont été organisés : des soirées, un week-end de randonnée ou encore un déplacement d'une semaine de l'ensemble de MJRS à St Louis, dans la région Nord, pour la fête du Nouvel an.

### **III.8) Evolution des prises en charge individuelles (entretiens, rédaction des bilans, etc.)**

L'accompagnement des jeunes a suivi une trame commune découpée en phases. L'objectif est de structurer l'évolution du jeune et d'évaluer sa progression. Chaque jeune effectue un entretien éducatif en présence d'un encadrant et du chef de service après 15 jours, un mois et demi, trois mois et, le cas échéant, à la fin de son quatrième mois.

Chaque entretien vise à faire le point sur l'évolution du jeune tant dans son quotidien que dans sa réflexion personnelle. Il est impliqué dans toute action le concernant : stages, organisation quotidienne, objectifs de séjour...

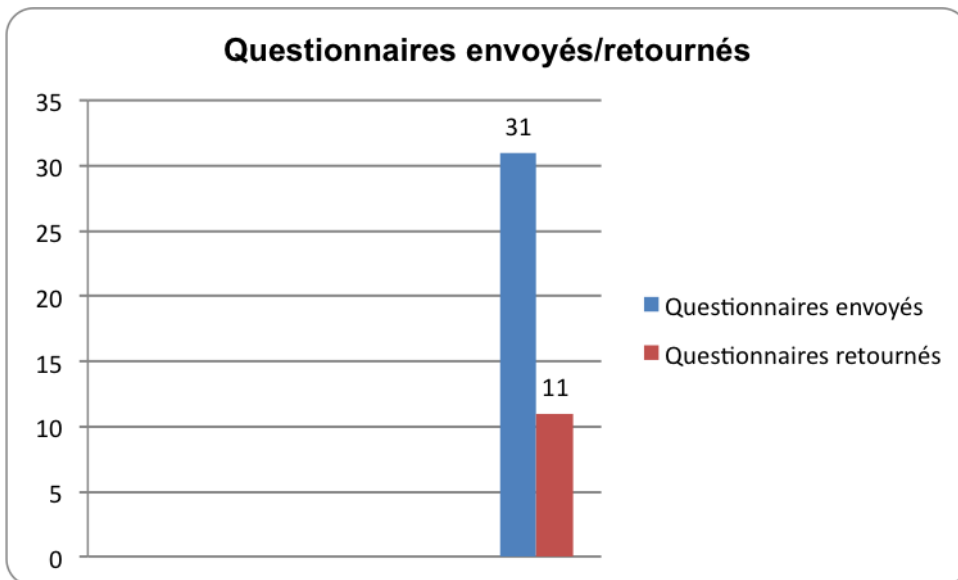
En complément de ces entretiens éducatifs formels, des rencontres informelles avec le chef de service étaient possibles à la demande du jeune.

En fin de séjour, ou en cas de demande de renouvellement, un bilan est rédigé par le chef de service. L'objectif est de rendre compte du travail effectué et de l'évolution du

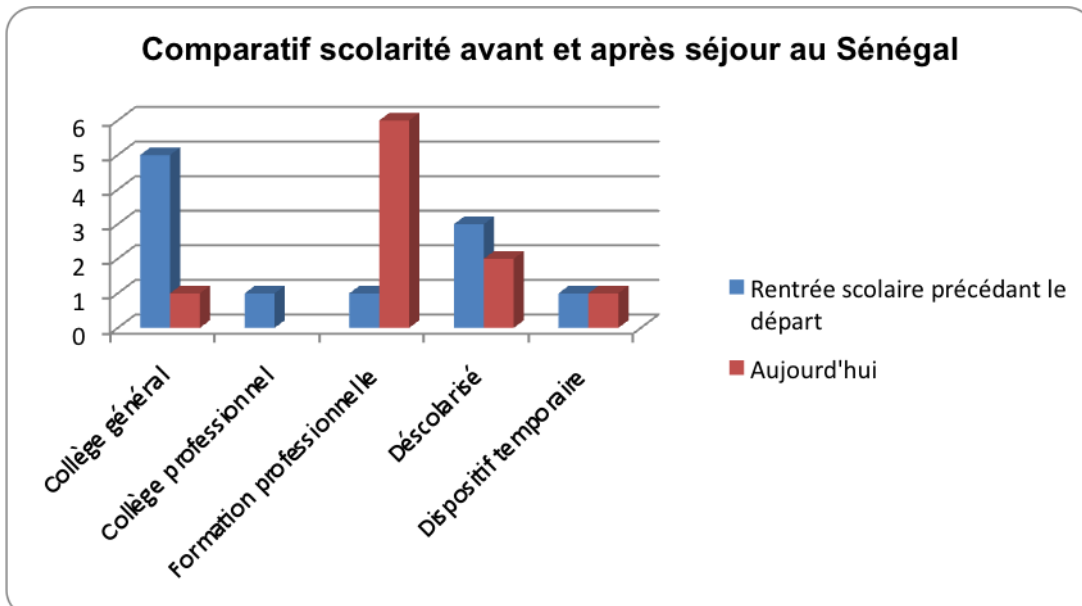
jeune, ainsi que des perspectives dégagées pour le retour et des préconisations pour assurer une continuité auprès des services prescripteurs.

## IV. Evaluation de l'action menée

### IV.1) La scolarité et l'hébergement



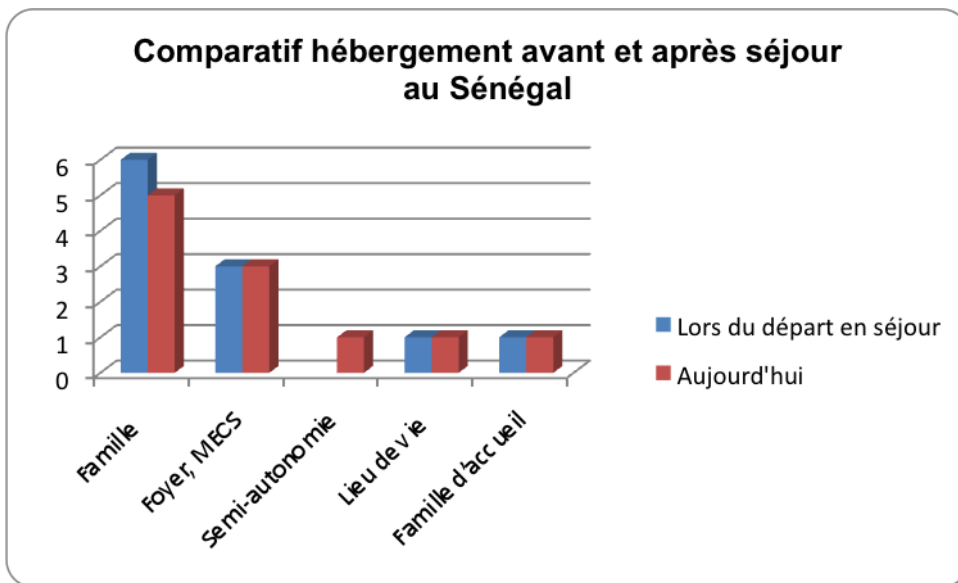
#### A) Comparatif scolarité avant et après passage par MJRS



## Commentaires

Média Jeunesse est restée principalement axée sur l'insertion professionnelle, offrant des réponses adaptées à des jeunes de 16 ans ou plus, sortis du parcours scolaire. Néanmoins la reprise du cursus général classique peut être envisagée si le niveau le permet et après un travail de fond sur la capacité d'adaptation et d'acceptation de l'environnement scolaire. La difficulté croissante pour intégrer certaines filières professionnelles, explique le risque de déscolarisation malgré une remobilisation du jeune.

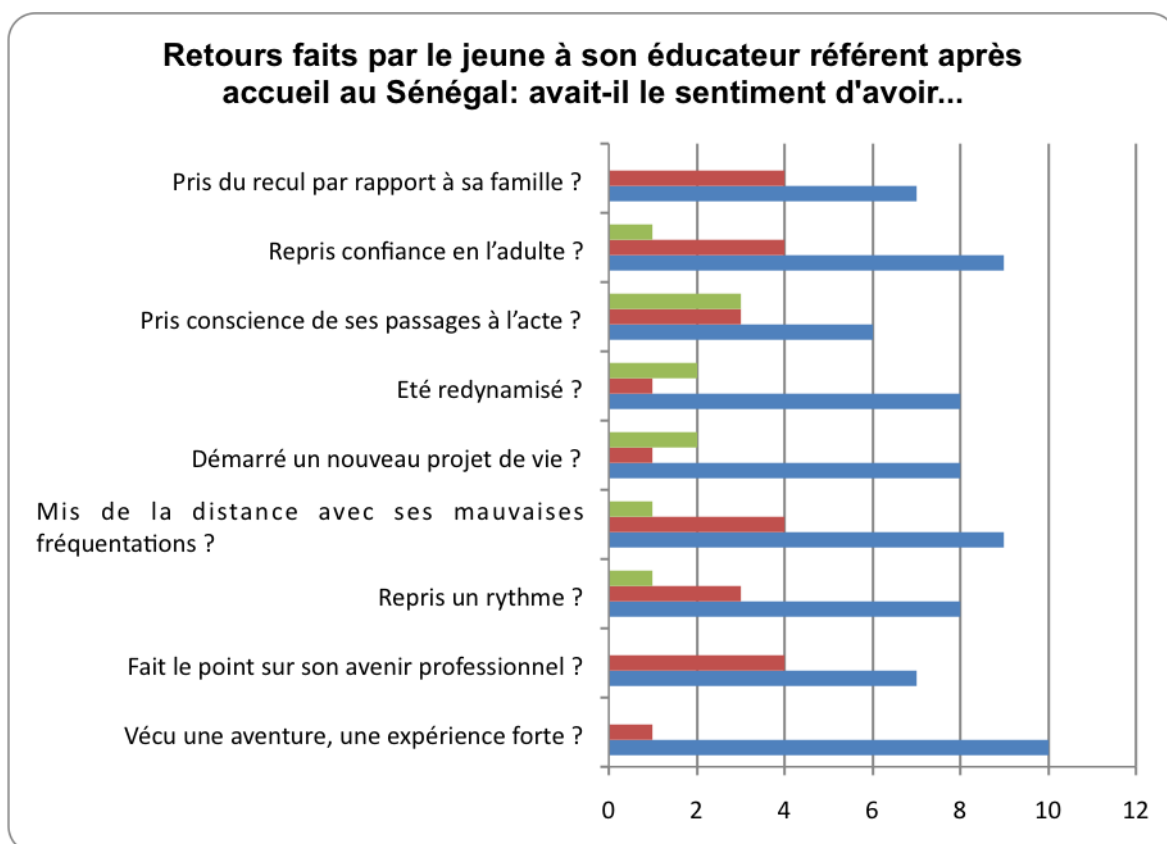
### B) Comparatif hébergement avant et après passage par MJRS



## Commentaires

Moins du tiers des questionnaires envoyés nous a été retourné pour faire état de la situation des jeunes après leur séjour. Dans la majorité des situations, les jeunes accueillis réintègrent leur lieu de vie d'origine, notamment leur foyer ou leur domicile parental. Pour les plus âgés, les foyers proposent d'accueillir le jeune pour travailler une réorientation. La période de rupture permet effectivement de remettre du sens sur l'accompagnement éducatif et de remobiliser le jeune sur son projet. Les orientations en famille d'accueil ou en lieu de vie, sont proposées aux jeunes qui n'ont pas d'attache familiale, ou qui nécessite un éloignement géographique. L'orientation en semi autonomie s'inscrit dans la continuité d'un projet d'autonomisation et d'insertion socioprofessionnelle.

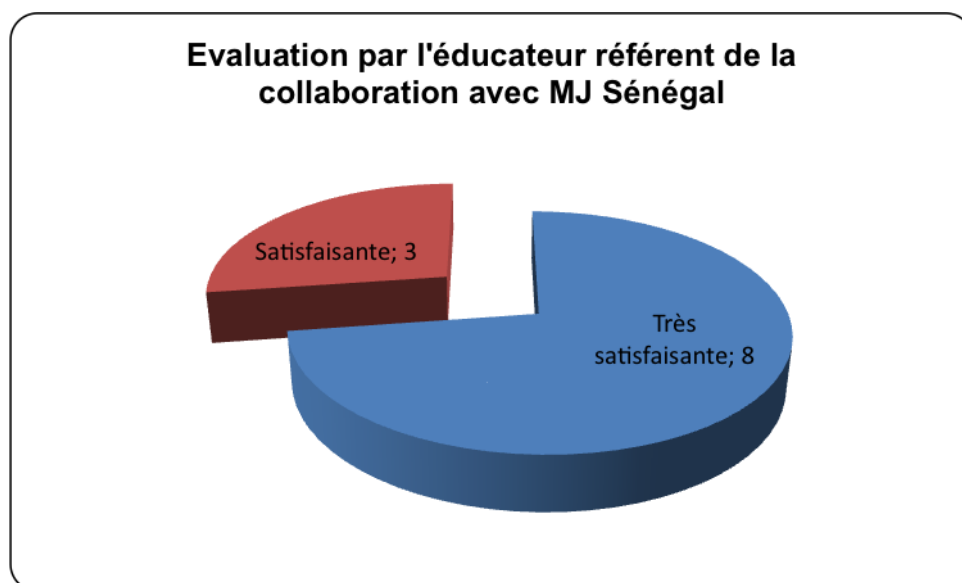
## IV.2) Evaluation de l'action menée, effectuée par les jeunes passés par MJRS



### Commentaires

Dans la majeure partie des cas, au travers de ce que l'expatriation et la confrontation à l'étranger procurent au jeune, le séjour de rupture reste une expérience significative, un moment clé dans leur parcours de vie. Les capacités des jeunes à s'approprier tous les enjeux d'un séjour de rupture sont importantes. Elles varient en fonction : de l'âge, de la maturité, de la lourdeur des problématiques, des perspectives de retour, de la préparation en amont, de l'engagement du jeune dans ce travail et de sa capacité à se mobiliser. Ces différents critères rendent très inégaux les rythmes des séjours et, de fait, l'impact du travail éducatif. Le nombre croissant des demandes de prolongation ou de renouvellement de séjour, surtout chez les filles, rend compte de l'importance du facteur temps pour élaborer et apprécier les bénéfices du séjour de rupture.

### **IV.3) Evaluation de l'action menée, effectuée par les services référents après passage par MJRS**

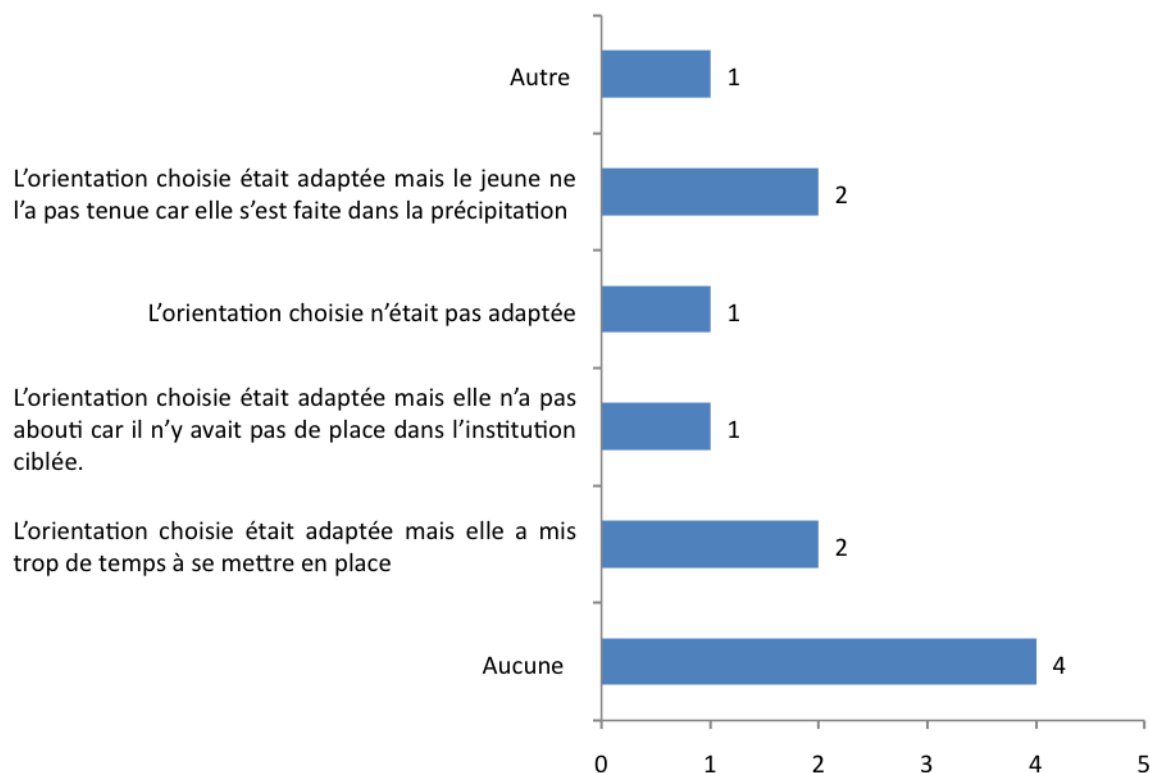


#### **Commentaires**

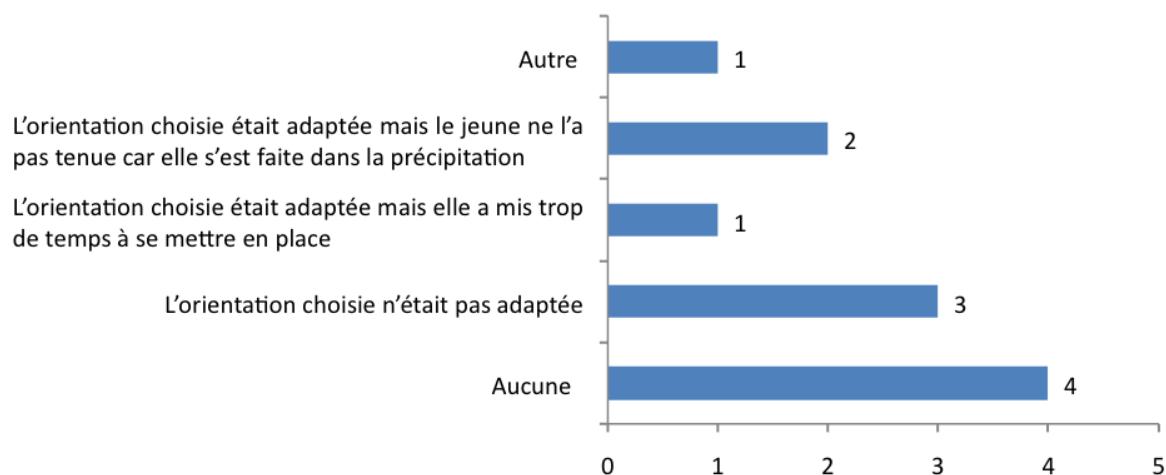
Malgré la distance et certaines difficultés techniques, des échanges avec les services prescripteurs se font régulièrement. MJRS apporte une attention particulière à la concertation des services, afin de construire un projet pertinent que le jeune pourra s'approprier.

Parce qu'ils parviennent à mettre un sens nouveau sur leur accompagnement et à verbaliser une demande d'aide, nous observons que les jeunes portent une opinion plus positive sur leur service éducatif.

**Sénégal: évaluation par l'éducateur référent des difficultés post-rupture rencontrées par le jeune**



**Sénégal: évaluation par les éducateurs référents des difficultés post-rupture rencontrées par les jeunes en matière d'hébergement**



**Commentaires**

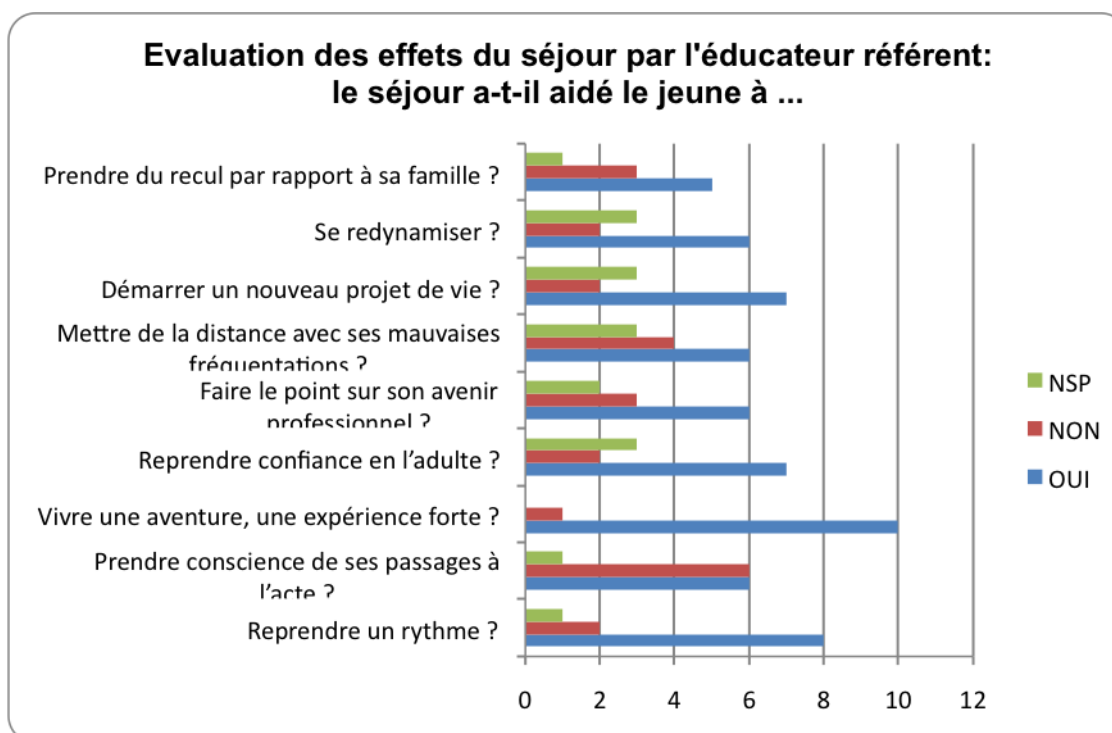
Nous voyons une nouvelle fois la difficulté de garantir une continuité des prises en charge entre Média Jeunesse et les structures suivantes. La difficulté majeure réside dans les délais trop longs, dus à la saturation des lieux d'accueil en mesure de proposer des prises en charges adaptées aux besoins des jeunes. Les solutions par

défaut augmentent le risque de démobilité des jeunes à moyen terme. Le critère temps est primordial pour permettre au jeune d'élaborer et de s'approprier son projet, surtout lorsqu'il ne correspond pas à ses aspirations initiales, d'où la nécessité d'anticiper les démarches de candidature ou d'admission.



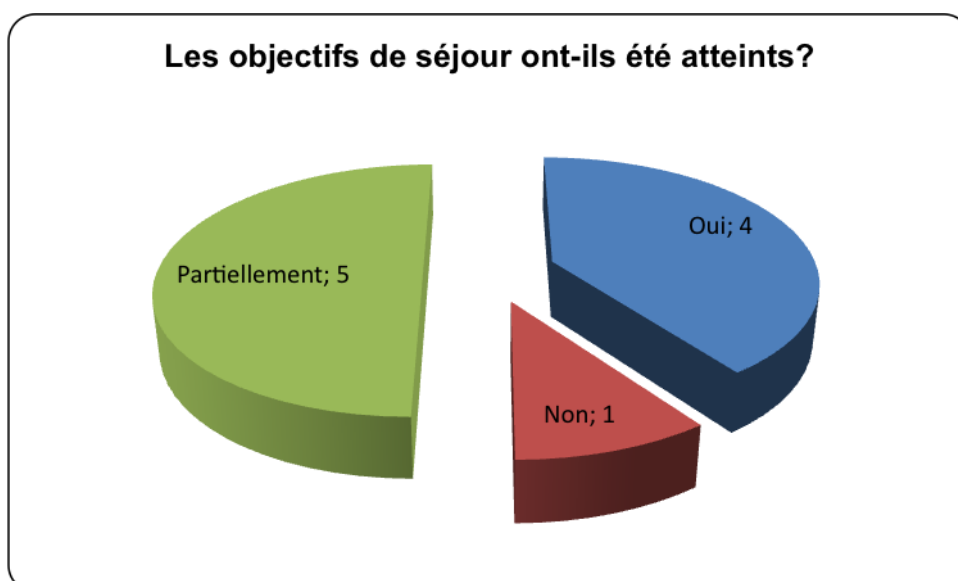
### **Commentaires**

Le travail de réflexion, de prise de conscience et de verbalisation soutenu tout au long du séjour, amène le jeune à se responsabiliser vis-à-vis de ses passages à l'acte, à les décrypter et à en comprendre le sens. La volonté de changer et de s'améliorer que les jeunes nourrissent au fil de leur séjour tend à les prémunir de nouveaux passages à l'acte. Cependant les jeunes ayant connu une forte dépendance à l'alcool ou au cannabis, rencontrent plus de difficultés pour rester abstinents.



### Commentaires

Bien qu'allant dans le même sens que l'évaluation faite par les jeunes, on observe une appréciation plus modérée de la part des services éducatifs. Cette différence est probablement due au sentiment qu'ont les jeunes, d'avoir vécu une expérience forte et à leur difficulté pour la retranscrire. Nous devons également prendre en compte le facteur temps. En effet, il est parfois nécessaire pour les jeunes de se confronter à leurs anciens repères pour, par la suite, en faire définitivement le deuil.



## Commentaires

Si une bonne proportion des séjours répond aux objectifs fixés, il est évident que le caractère ponctuel du séjour ainsi que sa durée relativement courte, amorcent des changements qui demandent à être relayés, encouragés et soutenus au retour du jeune. Dans les situations les plus complexes, l'ampleur des difficultés accumulées souligne le caractère exceptionnel du séjour ainsi que la nécessité d'accompagner le jeune à son retour, afin qu'il continue d'échapper à ses anciennes habitudes (errance, délinquance, conduites à risque...). Nous pouvons observer le bénéfice des séjours, pour des jeunes les moins âgés. Pour eux, le séjour s'inscrirait davantage dans le champ de la prévention.



## Commentaires

Si les résultats du séjour sont très variables et dépendent pour partie de la situation de chaque jeune, nous continuons de noter un bénéfice certain pour les jeunes.

De même, la préparation du jeune au retour dans le système de l'aide éducative en France, l'amène à davantage se saisir des orientations éducatives proposées par la suite.

# MEDIA JEUNESSE RUPTURE MAROC

## I. Évolution de l'équipe éducative

Cette année a été une année de changement important pour le dispositif marocain de Media jeunesse. En effet, de même que pour le Sénégal, la création du poste de Directeur Afrique partageant son temps sur le dispositif Sénégalais et Marocain s'est avérée insuffisante dans l'accompagnement du Responsable Pédagogique sur place.

Dès la fin du mois de Juin 2009, il a semblé de ce fait nécessaire de faire évoluer le poste de Responsable Pédagogique vers un poste de Chef de Service Educatif, afin de pallier aux absences du Directeur Afrique sur le dispositif Marocain.

La Direction a finalement opté pour le réaménagement de l'organisation du dispositif en remettant en place un binôme de direction, constitué du Chef de Service Educatif et d'un Responsable Pédagogique

Le recrutement du nouveau Responsable Pédagogique étant prévu pour le début de l'année 2010, le Chef de Service Educatif a continué de coordonner l'ensemble des 11 accompagnements éducatifs et a assuré les tâches administratives et financières lors du dernier trimestre 2009.

Du fait du changement de dispositif de Rabat vers Marrakech lors du deuxième semestre 2009 (et comme détaillé ci-après), la psychologue française intervenant auprès des jeunes n'a pas souhaité poursuivre sa collaboration avec Média Jeunesse à Marrakech et de ce fait, il a été prévu de faire appel à une psychologue Monique Benlolo avec laquelle MJRM collaborait précédemment à Marrakech. Outre cette collaboration ponctuelle avec la psychologue Monique Benlolo, il est prévu de faire appel à un psychologue de manière régulière pour l'année 2010.

## II. Évolution du dispositif

### II.1) Changement de sites

En premier lieu, il a été décidé de changer de Région et de ville et d'opérer un retour sur Marrakech. Il a été procédé à ce choix fondamental pour plusieurs raisons.

Après 5 années de fonctionnement du dispositif marocain, il a été décidé d'engager avec les équipes éducatives un « bilan » du projet pédagogique de Média Jeunesse au Maroc. Au terme de la réflexion commune menée au Maroc et en France, malgré des supports et outils pédagogiques en constructions prometteurs, l'environnement de Rabat, nous est apparu à long terme comme « non propice » à notre activité.

En effet, la région de Rabat est un environnement très urbain, ressemblant finalement à certaines villes européennes. En vue de développer l'action éducative

en phase avec notre projet pédagogique, de permettre une réelle rencontre des jeunes accueillis en séjour de rupture avec la culture marocaine traditionnelle, il a été envisagé de réfléchir à un retour du dispositif marocain dans la région de Marrakech. Au fil des réflexions engagées, ce retour est apparu comme une évidence.

En effet, le site de Marrakech, réunit l'aspect traditionnel (environs de Marrakech) et moderne (la ville Marrakech) du Maroc, ce qui nous a semblé nécessaire à notre activité. Le caractère traditionnel fait écho à la pédagogie de rupture et l'aspect moderne apporte sur la question sanitaire une sécurité non-négligeable (Hôpitaux, polyclinique, médecin de qualité, proximité de l'aéroport).

Ce retour sur la région de Marrakech a été questionné et réfléchi en plusieurs étapes (Réunion de direction et réunion avec le personnel éducatif) pour être finalement envisagé, engagé et mis en œuvre en Avril 2009.

D'un dispositif comprenant 4 appartements accueillant 2 jeunes chacun et une petite maison pouvant accueillir 3 jeunes à Rabat, nous sommes passés à un dispositif à deux unités de vie collective, une pouvant accueillir 7 jeunes, (Site de Arjane, voir présentation du dispositif) et une pouvant accueillir 4 jeunes engagé dans un travail d'individuation. (Cf. partie sur l'Evolution du Travail Educatif).

La création du collectif de 7 jeunes avait déjà été une piste de travail engagée par l'ancien chef de service de Média jeunesse en 2008. En effet, ce constat était parti du fait que « *la prise en charge très individualisée proposée en appartement permettait moins de travailler l'influencabilité des jeunes dans leurs rapports au groupe*<sup>1</sup> ».

Afin d'en évaluer et d'en comparer au mieux les avantages, le redéploiement du dispositif s'est fait en deux temps. Le premier collectif de sept jeunes s'est installé sur un site à 23 km de Marrakech, en pleine campagne marocaine, au contre fort de l'Atlas, dans un « Douar » (petit village en Marocain) et ce afin de correspondre à l'aspect traditionnel recherché pour faire « Rupture ».

L'expérience du site de Marrakech a permis, en quelques mois, de conforter les choix structurels de Média Jeunesse vers un retour du dispositif total sur la région de Marrakech. En effet, après quelques mois d'évaluation, le redéploiement a semblé évident au regard de notre projet.

C'est pourquoi, dans un second temps, l'unité de vie de quatre jeunes présentes à Skirath (Ville près de Rabat) a été délocalisée à 17 KM de Marrakech, dans un petit village se nommant El Ouidane. Ce dernier redéploiement s'est opéré en juillet 2009, pour finalement se terminer début Août.

---

<sup>1</sup> Partie « Evolution du travail éducatif .Rapport Média Jeunesse Séjours de rupture. Rapport d'activité 2008. P35. ».

## **II.2) Le Site d'Arjane**

Comme indiqué précédemment, l'éloignement géographique de permet de « rompre » avec les modes de vies français des jeunes accueillis.

Ce site spacieux peut accueillir en permanence 7 jeunes. L'équipe éducative se compose de 6 encadrants, dont un responsable de maison et un responsable adjoint.

La maison dispose de 3 chambres réservées à l'accueil des jeunes : 2 chambres de 2 jeunes et 1 chambre de 3 jeunes. La maison est également équipée d'un petit terrain de football, d'un grand jardin arboré et d'une piscine dont l'accès est strictement réglementé.

Cet accueil collectif permet de travailler en priorité l'acceptation du cadre, le respect des règles de vie en collectivité. La dimension du groupe permet de travailler les phénomènes de groupe, le caractère influençable des jeunes, la manipulation, la confrontation aux autres, mais aussi la cohésion de groupe, les moments forts partagés autour de projets communs, le partage d'expériences, la question de la confiance ou de l'affirmation. L'axe éducatif principal s'articule autour du collectif et de la confrontation à la dynamique de groupe.

Les jeunes généralement accueillis sur ce site ont les problématiques suivantes :  
Jeune ayant besoin de s'affirmer en groupe ou de se départir de la dynamique de groupe, ayant une personnalité influençable, en prise au phénomène de groupe en général, ayant besoin de vivre au sein d'un groupe pour se découvrir des potentialités ou capacités, ayant besoin de cadre clair et contenant.

Jeune ayant besoin d'exister et de vivre une expérience forte de vie, collective, positive et rassurante tout en étant soutenu et accompagné par les adultes (En contradiction avec des dynamiques de groupe « négatives », rue, toxicomanie etc.).

Jeune ayant besoin de se remobiliser via le collectif (Manque de désir travailler autour d'activités collectives).

Jeune ayant besoin d'espace facilitateur d'un « bien-être » et d'un « mieux être », jeune vivant des situations précaires en France, la promiscuité familiale.

Jeune ayant besoin de vivre des expériences de réussite et valorisante en groupe.

## **II.3) Le site de Loudane.**

Ce site peut accueillir 4 jeunes en permanence. L'équipe éducative se compose de 5 encadrants, dont un responsable de maison et un responsable adjoint. Ce site est spécifiquement et volontairement différent en termes d'équipements et d'infrastructure du site d'Arjane. Simple, fonctionnel et familial, ce site correspond parfaitement au projet pédagogique. A l'instar de notre dispositif Sénégalais (Appartements éducatifs), ce site accueille des jeunes dont le projet est spécifique. La base de l'accompagnement sur le site est similaire aux collectifs (même règlement). Il permet ainsi la mise en œuvre de projets éducatifs spécifiques. Le caractère traditionnel de la maison et le taux d'encadrements en fait une unité de vie permettant d'engager un travail d'individuation. Ce travail d'individuation est axé sur la séparation nécessaire du milieu familial, et la valorisation des qualités et capacités individuelles des jeunes. Ce processus de mise en travail des dynamiques et leviers

individuels, favorise les projets singuliers, notamment ceux liés à la « semi-autonomie » entre autre.

Cependant, cet espace n'est pas uniquement réservé au jeune travaillant sur ce type de projet, il offre également un espace privilégié pour travailler les problématiques de manière plus individuel (voir plus bas). La maison se compose d'un grand salon convivial et de deux chambres pouvant accueillir deux jeunes chacune. Elle possède aussi d'un jardin.

#### *A) Pédagogie appliquée et problématique des jeunes accueillis sur ce site:*

L'accompagnement éducatif sur cette maison, du fait de son effectif réduit, permet une confrontation à l'adulte plus individualisée que sur le collectif du site d'Arjane. Le caractère « familial » de cette maison permet de mettre en œuvre un projet éducatif singulier. Aussi de fait, les jeunes sont soumis à une confrontation plus importante à la réalité d'une vie en autonomie et à l'apprentissage des actes de la vie quotidienne. Ce projet s'adresse donc davantage à des jeunes prêts à travailler sur eux-mêmes, dans une remise en question de leurs fonctionnements et de leur envie de se préparer pour leur retour en autonomie, en famille, en structure ou en appartement éducatif.

Les profils des jeunes accueillis sont les suivants :

- Jeune ayant besoin de se recentrer sur « lui-même » au sein d'un groupe restreint.
- Jeune ayant besoin d'exister et de vivre une expérience de vie positive en prenant conscience de ses qualités et de ses capacités singulières.
- Jeune ayant besoin de se remobiliser via une forte proximité de l'adulte.
- Jeune ayant besoin d'un espace de parole.
- Jeune ayant besoin d'un espace faisant totalement rupture (aspect traditionnel de la maison)
- Jeunes ayant besoin de formaliser via un travail individuel, des capacités et des qualités, afin de les mobiliser dans un projet individuel et singulier, tel que des projets vers la semi-autonomie.

## **II.4) Les lieux de dégagement**

En référence à notre projet pédagogique : « Un panel de sanctions existe, de la privation d'argent de poche ou d'activité, au dégagement temporaire du site pour les passages à l'acte les plus lourds<sup>2</sup> », nous avons mis en place un partenariat avec une famille traditionnelle berbère, habitant dans le bas de la vallée de l'Ourika. Ce lieu de dégagement est un lieu permettant aux jeunes, posant des actes forts au regard des règles de vie, de réfléchir sur eux-même. Leur quotidien est partagé entre les « travaux agricoles » et la vie avec cette famille.

Dans un premier temps, cette démarche est assimilée comme une sanction. Dans un second temps, elle est souvent vécue par les jeunes comme une expérience forte et marquante de leurs expatriations.

---

<sup>2</sup> Chapitre : J. Le respect de règles de vie simples et non négociables, P13.

## **II.5) L'organisation générale**

Dans le cadre du redéploiement, un travail d'analyse des besoins menés par les cadres de Média Jeunesse a été mené en début d'année 2009. Ce travail a permis de mettre en avant la nécessité de revoir l'organisation par pôle :

- Un pôle administratif, comprenant un responsable administratif, une assistante comptable et une assistante éducative.
- Un pôle éducatif, comprenant onze encadrants éducatifs.
- Un pôle de direction comprenant un chef de service éducatif et un responsable pédagogique (en cours de recrutement).
- Un pôle transport, se composant de quatre chauffeurs.
- Un pôle entretien et alimentation se composant de six maitresses de maisons, d'un homme entretien et d'un gardien.

## **II.6) La santé et la sécurité sur le dispositif marocain**

Aussi, en lien avec le travail d'implantation de l'ensemble du dispositif à Marrakech, il a été nécessaire de mobiliser des partenaires sur les questions essentielles liées à la santé et à la sécurité.

Sur la question de la sécurité, un certain nombre de « *procédures éducatives* » ont été revues afin de permettre d'installer rapidement jeunes et équipes éducatives dans des fonctionnements stables et viables. Dans ce sens, un travail d'appropriation des lieux, a été nécessaire, afin de décliner l'action éducative.

Simultanément, des extincteurs et des plans d'évacuation ont été installés et les systèmes électriques ont été évalués.

Rapidement, un travail d'identification de partenaires sur la question sanitaire, a été réalisé et consolidé. Nos partenaires sont :

- **La polyclinique du sud**, reconnue et conseillée par le ministère des affaires étrangères français.
- **Le docteur Sebban** (Docteur formé en France, diplômé de l'école de médecine de Bordeaux). Ce docteur rencontre les jeunes pris en charge, une fois par mois durant leurs séjours.

Enfin, la prise en charge psychologique a été rendue possible grâce au partenariat développé avec la psychologue clinicienne **Monique Benlolo, Diplômée de l'E.P.P de Paris VI**. Les jeunes sont reçues selon leurs besoins, en fonction de leurs problématiques et des actes qu'ils posent.

Toutefois pour l'année 2010, afin d'être en phase avec notre projet pédagogique, nous prévoyons de travailler avec une psychologue clinicienne, assurant des temps de présence sur site.

### III. Evolution du travail éducatif

Dans le cadre du redéploiement du dispositif marocain de la Ville de Rabat, vers la Ville de Marrakech, nous avons dégagé des hypothèses de travail. En effet, cette démarche de restructuration a été accompagnée par plusieurs réflexions autour de la pédagogie et de l'action éducative engagée auprès des jeunes accueillis. Cette démarche a permis à chaque membre de l'équipe éducative de s'exprimer sur son action, son expérience et ses perspectives. Elle a aussi permis de revisiter le projet pédagogique en lien avec sa mise en œuvre dans le nouvel environnement.

Ce questionnement nécessaire à notre action, a été accompagné par les Cadres de Média Jeunesse (Directeur Générale, Directrice Administrative et Financière, Directeur Afrique, Directeur Educatif, responsable pédagogique, et chef de service éducatif), sur toute l'année. En ce sens, lors du travail d'implantation et d'installation des deux unités de vie, un certain nombre de procédures éducatives et sanitaires ont été revisités et formalisés. Comme indiqué précédemment, un travail sur l'identité propre de chaque unité a été engagé.

Afin d'accompagner le chef de service éducatif du dispositif dans la mise en œuvre de ce projet, une responsable pédagogique a été engagée à la fin de l'année 2009 et début 2010.

#### **III.1) Amélioration et évolution du contenu pédagogique des ateliers.**

Après avoir aménagé les deux sites et préciser leur fonctionnement, début octobre, nous avons continué à améliorer la qualité de l'action pédagogique, en dégagant du temps de façon hebdomadaire sur deux ateliers : l'atelier scolaire et l'atelier artistique.

##### *A) L'atelier scolaire.*

Nous avons commencé à travailler avec une enseignante française, à la mise en place d'un atelier scolaire hebdomadaire de 2H30 par site.

##### *B) L'atelier art thérapie.*

Afin de travailler avec des supports différents, la question du savoir-être et de la souffrance psychologique, un atelier artistique a été mise en place. Cet atelier est animé par une Art thérapeute, formée en France et vivant à Marrakech. Dans le cadre de cet atelier, plusieurs supports sont utilisés, notamment le Théâtre et les arts plastiques (graffiti, le modelage, le travail sur métal). Cette action est menée au rythme de 2H30 environ par site.

#### **III.2) Les terrains de stage.**

La participation à des activités à caractère professionnel rémunérées (stages, formations) est un des axes de travail central des prises en charge (Cf. projet pédagogique de Média Jeunesse). Aussi, la recherche de nouveaux partenaires a

été une démarche forte. Ainsi, nous avons renoué des partenariats avec des terrains de stage qui collaboraient avec Média jeunesse depuis 2007.

Cependant, même si Marrakech offre de nombreux lieux de stage potentiels, tous ne partagent pas nos valeurs « éthiques et morales ». Le nombre de lieux de stage est encore trop restreint, pour permettre d'être réactif face aux demandes des jeunes. C'est pourquoi nos recherches seront prolongées tout au long de l'année 2010.

Depuis Avril 2009, nous offrons plusieurs types de terrain de stage :

- Des stages permettant pour certains jeunes de travailler le « savoir-être ». Ces stages permettent de confronter et d'aider le jeune à dépasser sa difficulté à exister : pépinière, jardinage sur le site, travaux agricoles avec des paysans du village d'Arjane et de Loidane.
- Des stages permettant de travailler le « savoir faire », quand un jeune se conforme aux règles de vie, existe de façon positive, nous pouvons alors l'accompagner vers un projet de stage en lien avec sa demande afin de l'aider à se confronter à ses projets professionnels. Dans ce sens, nous avons engagés des partenariats forts avec des terrains de stage sur le long terme : restauration, ferronnerie, mécanique automobile, mécanique motorcycle, services et hôtellerie.
- Des stages permettant de perfectionner et de consolider le projet professionnel du jeune. Quand un jeune se comporte bien et qu'il est engagé dans une démarche de stage positive et constructive, qu'il est dans la vérification constante de son projet professionnelle, nous lui permettons de perfectionner son « savoir-faire » sur le long terme, via d'autres terrains de stage.

Sur le long terme, nous prévoyons de tisser un réseau important de partenaires locaux. Aussi, les axes de travail sur ce point pour 2010 sont :

- Pérenniser les partenariats engagés.
- Construire de partenariats forts avec d'autres terrains de stage.
- Construire des liens avec des centres de formation qualifiants (2 à 3 mois).

### **III.3) Les activités éducatives**

#### *A) Les activités de détente*

Dans le projet pédagogique de Média jeunesse, certaines activités font référence aux activités de « détente » et de « divertissement ». Elles se déroulent souvent l'après-midi ou en fin de journée. Elles viennent compléter l'action éducative et sont empruntées des actions développées dans le cadre de l'éducation populaire.

Les activités éducatives sont toujours développées en lien avec les jeunes. L'essentiel est de promouvoir les qualités et capacités des jeunes afin de les valoriser. Ces activités ont aussi un rôle « d'exutoire » qui permet d'aider les jeunes à gérer leurs émotions et de canaliser leur agressivité.

Au Maroc, les activités recouvrent plusieurs facettes : sportives, culturelles, ludiques ou encore artistiques. En voici quelques unes : Quad, karting, Tir à l'arc, V.T.T,

Accropark, Equitation, Paint-ball, Randonnée pédestre, Musculation, Football, Baignade (en été), canoë kayak (en été).

### *B) A la découverte du pays, de la culture et des traditions : Activités à la journée*

De nombreuses activités à la journée sont mise en place pour favoriser la rencontre avec autrui. En effet régulièrement, les jeunes et les équipes partent une journée, visiter des villes telles qu'Essaouira, Marrakech, Casablanca ou Rabat. Cette rencontre avec la diversité sociale et économique du pays, participe de la prise de conscience escomptée dans le cadre du séjour de rupture. Le but final étant de travailler sur la dynamique de groupe, mais aussi de favoriser l'ouverture vers la culture marocaine.

### *C) Des séjours dans les séjours de rupture*

Les circuits sont une des particularités mises en place dans le cadre du séjour de rupture au Maroc. C'est un moyen de travailler la dynamique individuelle et collective dans un contexte différent. Le séjour participe à la découverte de « l'Autre » et du pays.

#### **1) Séjour surf Arjane.**

Cette année entre le mois d'Aout et le mois d'Octobre, deux séjours surf ont été organisés avec 7 jeunes. Cette discipline est un bon moyen de permettre aux jeunes accueillis de découvrir un « univers » bien souvent méconnu dans leurs parcours de vie. Cette activité particulière est un très bon support éducatif pour travailler les qualités tel que la rigueur, l'écoute de son corps, la gestion de la frustration ou des émotions. Ce support éducatif permet aussi de travailler les questions liées à l'écologie ou à l'environnement.

#### **2) Le Bivouac lors des fêtes de Noël**

Cette année a permis d'améliorer nos prises en charge. Il a semblé nécessaire à l'équipe éducative de profiter des fêtes de fin d'année, en regroupant les deux sites, encadrants, chauffeurs et jeunes pendant trois jours au sein d'un bivouac à 50 km de Marrakech près du mont Toppkal. Ce bivouac a permis d'apaiser les jeunes en prise avec leurs émotions générées par la séparation familiale en période de Noël.

### **III.4) Place de la famille**

Chaque jeune à la possibilité de contacter ses parents ou responsables légaux, de façon hebdomadaire. Ce contact se fait en général le week-end, plus particulièrement le samedi matin. C'est un moment privilégie pour les jeunes qui peuvent échanger notamment sur la progression de séjour, ou sur l'élaboration de leurs projets de retour.

Les parents ont la possibilité de contacter le chef de service éducatif ou le responsable pédagogique soit par mail, soit par téléphone. Les deux cadres français du dispositif marocain de Média jeunesse se rendent disponibles pour cela.

Enfin, le travail avec les familles se déroule bien souvent par l'intermédiaire du service prescripteur qui accompagne les familles en parallèle du séjour de rupture du jeune.

### **III.5) Travail avec les services prescripteurs.**

Le travail avec les services prescripteur est essentiel dans nos prises en charges. Il permet de mettre du lien, du sens et de la cohérence au projet d'action éducatif individualisé.

Après chaque bilan, ou au moment d'un évènement important, les cadres contactent le service prescripteur. La fréquence des contacts est au minimum de trois à quatre appels par prise en charge.

Aussi, chaque cadre possède un téléphone portable avec un forfait international, qui permet de communiquer à tout moment avec les services prescripteur ou les familles. Nous proposons aussi aux référents sociaux de communiquer par mail.

### **III.6) Diner « d'Au revoir » et Anniversaires : Des espaces de parole.**

Lors du départ du jeune, ou à l'occasion d'un anniversaire (ce qui arrive environ deux à trois fois par mois), un repas collectif est organisé. Lorsqu'il n'y a pas de départ ou d'anniversaire pendant une longue période, nous provoquons alors un repas ou un moment convivial pour échanger sur l'évolution des prises en charge.

Ces moments sont pour les jeunes, l'occasion de s'exprimer librement. Chacun autour de la table parle de « l'Autre », de ce qu'il est, de ce qu'il a pu apporter ou des mauvaises aventures. Les jeunes s'expriment autant sur les chauffeurs, sur les maitresses de maisons, sur le chef de service, que sur l'institution en générale. C'est un moment fort qui peut être intensément émotionnel. Lorsqu'un jeune s'exprime, il a l'occasion aussi de faire des propositions et des remarques sur ce qui lui plait ou pas. Aussi, il donne et reçoit des conseils.

Voici quelques paroles posées par les jeunes :

Sur les adultes :

- H. : « Le chauffeur S., je l'aime bien, bon des fois il conduit trop lentement mais au fond je l'aime bien. Il est vieux mais il est comme nous, c'est un jeune. ».
- S. : « M. toi tu dis tout le temps la vérité, t'es droit tu es calme, quand il y' a un truc qui va pas, tu le dis. Au début tu nous parles pas, tu prends le temps de nous connaître et après on partage des bons moments ensemble. »
- H. : « Dans le séjour je ne me suis fait jamais fait punir par H. mais j'ai découvert en fait que H, faisait exprès pour voir comment je réagissais, et que l'équipe me punissait après. ».
- M. : « Les petits plats de T, je les aime bien. C'est trop bon, ses tagines, ça va me manquer. La cuisine marocaine ça va me manquer ».

- Sur les jeunes
- H : « Toi, H, t'es un jeune que j'aime bien, mais faut apprendre à pas mentir, si tu veux réussir ton séjour, voilà moi je te conseille de jouer franc jeu, car les éducateurs ils sont là pour toi, ils sont avec nous 24 sur 24, c'est pas pour rien, c'est une chance d'être ici ».
- H : « Toi, S., tu fais les coups en douce, mais maintenant, si tu veux aller en foyer il faut que tu arrêtes, autrement en France, ils vont pas te faire de cadeaux, arrête les conneries. »
- M : « Bon bah je crois avoir changé, mais je sais que je dois évoluer encore, j'ai plein de choses à faire en France, merci à vous Media jeunesse ».

### **III.7) Le conseil de vie sociale**

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, nous avons décidé de mettre en place un conseil de vie sociale. Il a fait l'objet d'une réflexion approfondie tout au long de l'année, pour devenir effectif début 2010. Cet outil fondamental viendra compléter les espaces de parole collectifs déjà existants.

### **III.8) Le projet de retour, pierre angulaire du séjour de rupture.**

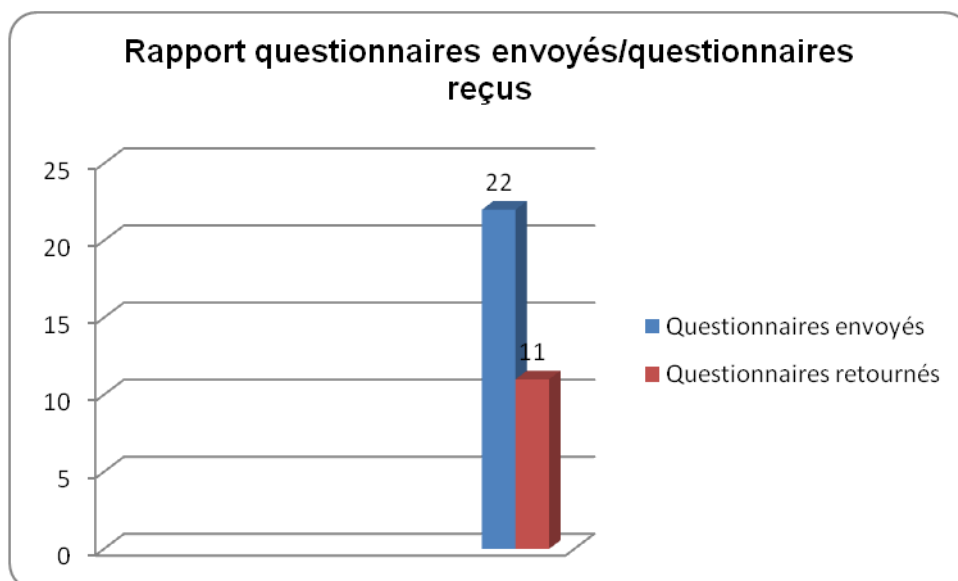
Le séjour de rupture est bien souvent vécu par les jeunes, comme un espace dynamique propice à la construction d'un ailleurs « positif ». Cette parenthèse, permet une réelle confrontation aux difficultés vécues. La prise de conscience et un début de résolution de ces difficultés font partie des résultats recherchés dans le cadre du séjour de rupture.

Contractualisé lors de l'entretien d'admission, le projet de retour est le « fil rouge » de la prise en charge et la concrétisation de cette volonté de changement. En ce sens, il est une véritable « pierre angulaire du séjour ».

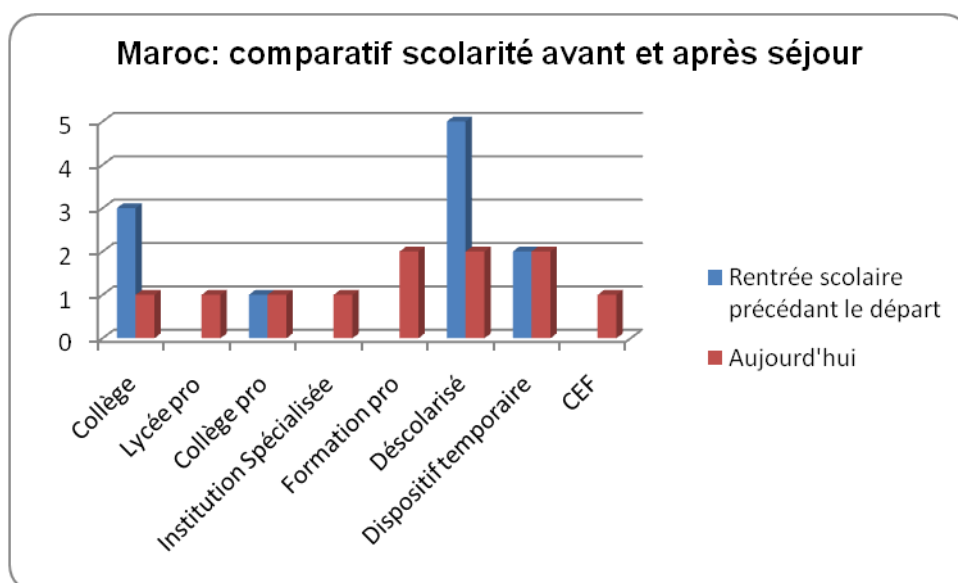
Avec le concours du chef de service éducatif et de la responsable pédagogique ainsi que du service prescripteur, il est affiné tout au long du séjour. Afin que le jeune puisse s'engager dans ce projet dès son retour en France, il est (en principe) préparé parallèlement au séjour du jeune. Cependant, nous faisons le constat que les projets de retour ne se concrétisent pas toujours, en raison du manque de ressource ou de réactivité de certains territoires français. Sans projet de retour viable, le travail éducatif accompli avec le jeune perd de son sens.

C'est pourquoi, cette année sur le Maroc, la question du projet de retour a été au centre de nos préoccupations.

## IV. Evaluation de l'action menée



### IV.1) Comparatif scolarité avant et après passage par MJRM



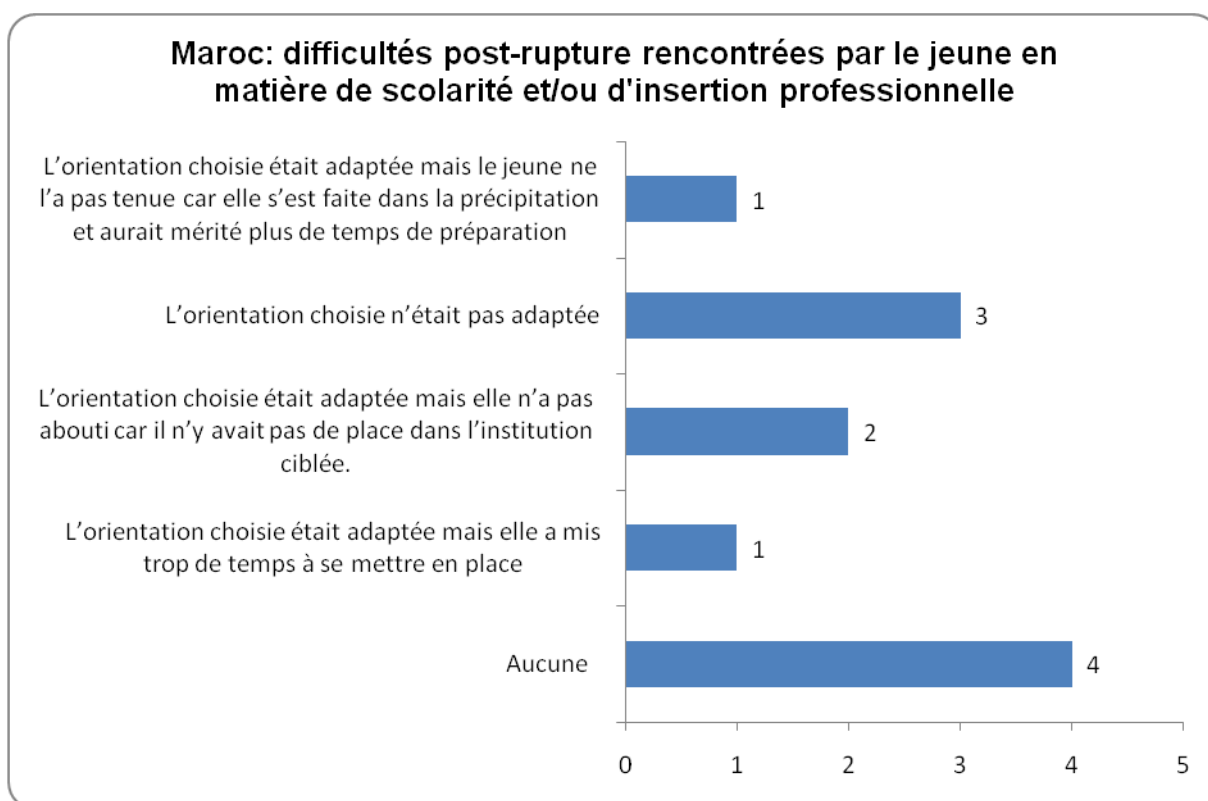
#### Commentaires

La question de la scolarité est travaillée tout au long du séjour, via les activités à vocation professionnelle ou encore l'atelier scolaire (atelier hebdomadaire à hauteur d'une demi journée par semaine). Le graphique nous invite à plusieurs réflexions cette année.

Tout d'abord des remarques liées à « *l'avant séjour* ». On peut constater qu'une partie importante des jeunes accueillis avant le départ en séjour de rupture sont déscolarisés. Aussi, il faut préciser que ceux qui sont scolarisés (Au collège, en collège professionnel ou en dispositif d'accueil temporaire) rencontrent des difficultés

(Absentéismes importants, résultat scolaire très faible, difficultés de comportements notable..).

Deuxièmement, un nombre significatif de jeunes a été réorienté vers des dispositifs plus adaptés. Le séjour de rupture vient vérifier la capacité du jeune à réaliser un projet scolaire ou professionnel viable et adapté. Une majorité de jeunes a été réorientée en 2009 vers des établissements et dispositifs plus adaptés à leurs problématiques.



### Commentaires

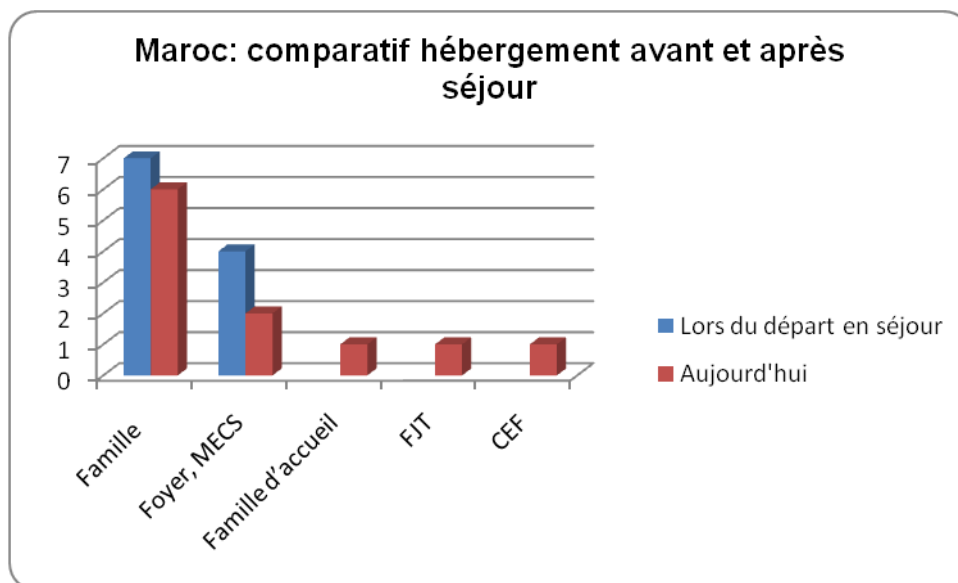
Ce graphique met en avant le travail à accomplir sur la question du projet de retour, notamment en matière d'orientation scolaire. Même si une petite moitié des jeunes a réalisé ses projets de retour en matière de scolarité, une partie importante des jeunes ont eu du mal à réaliser leurs souhaits et projets (Les quatre premiers items).

Plusieurs explications :

Les jeunes accueillis en séjour de rupture ont bien souvent de la peine à être accueillis dans le système scolaire classique à leur retour. Le séjour de rupture peut rebuter des établissements scolaires par exemple. (Item : « *Orientation adaptée mais elle n'a pas abouti car il n'y avait pas de place dans l'institution* »). La confrontation à la réalité du projet scolaire élaboré au Maroc, vient malheureusement vérifier la nécessité d'un accompagnement scolaire et d'un étayage éducatif sur le long terme.

Ce retour à la « réalité Française » est aussi souvent lié à la difficulté des jeunes accueillis, à se projeter sur la question scolaire lors de leur séjour de rupture. Cette difficulté de projection peut entraver l'élaboration d'une orientation pertinente.

## IV.2) Comparatif hébergement avant et après passage par MJRM



### Commentaires

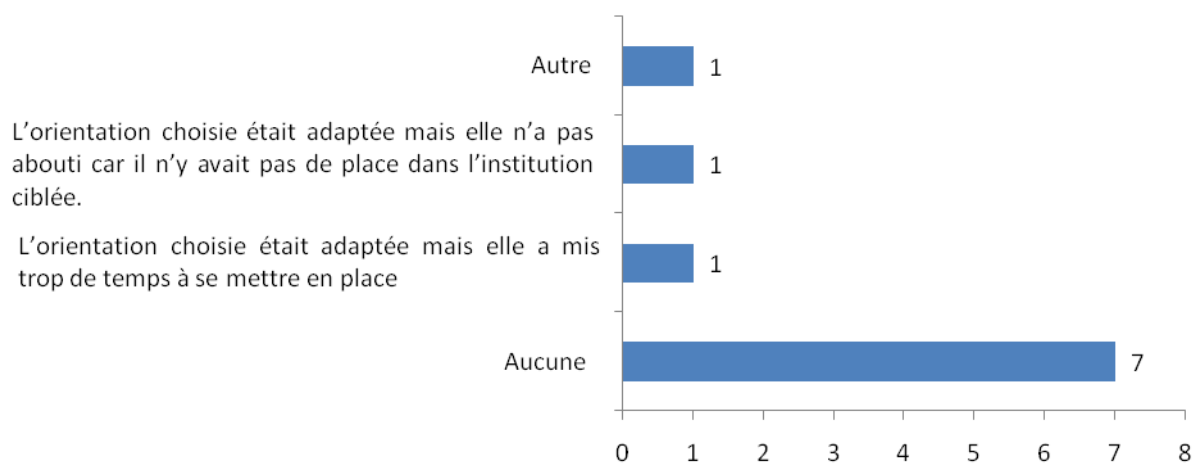
La question de l'hébergement est posée dès l'entretien d'admission. Le séjour de rupture permet de vérifier certaines questions, par exemple : la capacité du jeune à revenir vivre en famille ou à être accueillis au sein d'un établissement éducatif.

D'abord, nous devons préciser que la majorité des jeunes, était accueillie dans leur famille, dans l'attente d'une solution adaptée, voir dans l'attente du séjour de rupture. Aussi, comme indiqué précédemment, ce graphique montre de manière évidente, en lien avec la mise en application de la loi du 5 mars 2007, que les « retours en familles » ont été privilégiés en 2009. Cependant nous avons tenté cette année, d'apporter une attention particulière aux autres possibilités d'hébergement, lorsque le projet de retour en famille, n'était pas à notre sens, le projet adéquat.

Concernant l'item « *Famille* », on peut remarquer qu'un nombre important de jeune retourne en famille. Le séjour sert bien souvent, dans ces cas précis, à reposer les fonctionnements familiaux, en travaillant en simultanée avec le jeune, la famille et les services prescripteurs. Cette démarche nécessite en effet une coordination importante avec les services prescripteurs, le jeune étant bien souvent le symptôme « du mal être familial ».

Les autres items révèlent des réorientations vers d'autres structures et dispositifs adaptés. Dans ce cas précis, le séjour de rupture permet de travailler sur des projets de retour adaptés au fonctionnement et la problématiques des jeunes. En effet, le séjour permet de vérifier des fonctionnements, venant renforcer ou remettre en question des hypothèses éducatives envisagées avant le séjour de rupture par les services prescripteurs. Dans ce cadre, le séjour permet aussi de travailler sur l'adhésion du jeune à un projet de « réorientation ».

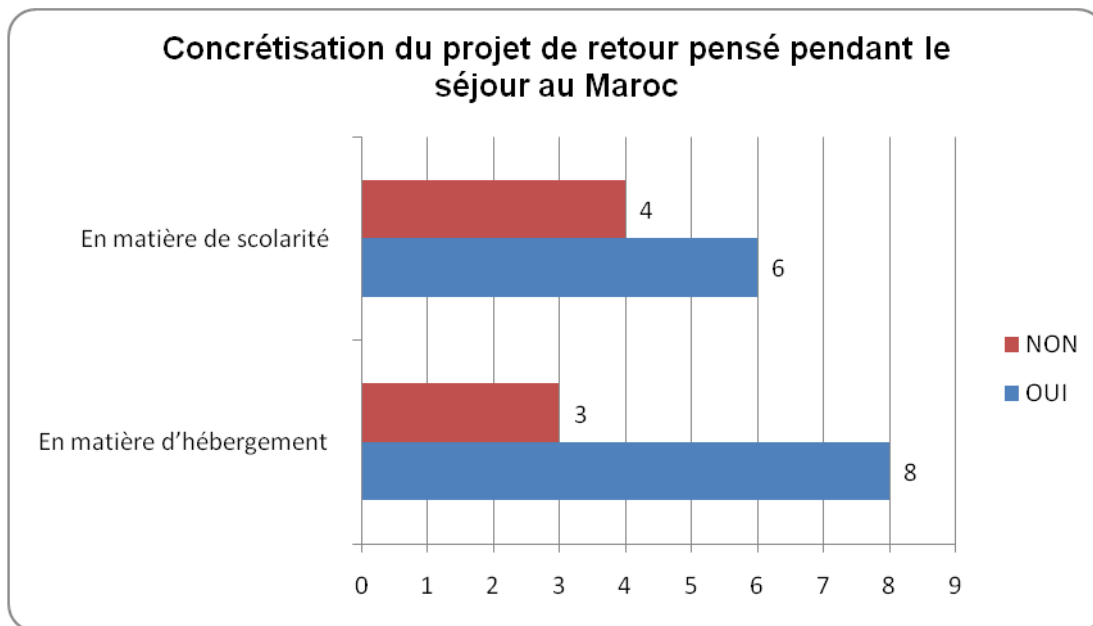
**Maroc: évaluation par les éducateurs référents des difficultés post-rupture rencontrées par les jeunes en matière d'hébergement**



**Commentaires**

Ce graphique met en avant l'amélioration du travail fourni cette année avec les services prescripteurs en matière notamment de question de projet de retour (dans notre rapport d'activité 2008, le projet de retour étant une ligne importante de travail à améliorer) ; il vient illustrer aussi le propos du graphique précédent sur les projets d'accueil en famille ou hors famille (voir graphique précédent). Une majorité des éducateurs évalue qu'« Aucune » difficulté ne s'est présentée sur la question de l'hébergement des jeunes à leur retour en France, ce qui est encourageant sur l'action que nous menons autour des projets de retour.

### IV.3) Concrétisation du projet de retour en matière de scolarité et d'hébergement.

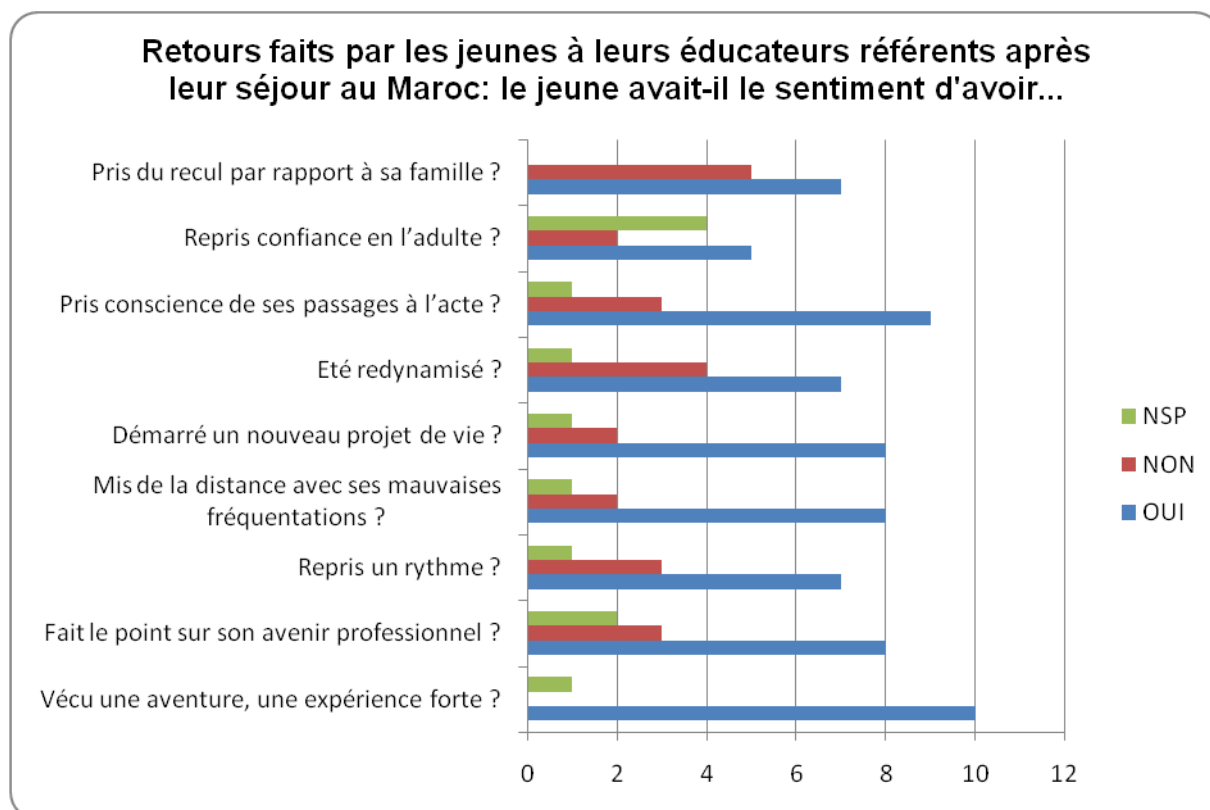


#### Commentaires

Ce graphique illustre les constats faits précédemment. Une majorité des projets de retour sur la question de la scolarité ont été mis en œuvre et réalisés en 2009. Cependant une minorité « non négligeable » nous invite poser la question de la scolarité comme axe de travail en 2010. Ce chiffre est à nuancer, car d'autres projets d'insertions professionnelles, en dehors du système scolaire classique, ont été élaboré et réalisé (établissements spécialisé, ou formation professionnelle.)

Sur le point de l'hébergement, une grande majorité des projets de retour sur la question de l'hébergement a été réalisé et mise en œuvre. Ce chiffre est intéressant car il met en lumière le travail important de collaboration avec les services prescripteurs, afin de définir des hébergements plus adaptés.

## IV.4) Evaluation par les jeunes passés par MJRS de l'action menée



### Commentaires

Dans le cadre de notre activité nous sommes attentifs aux retours faits par les jeunes à leurs référents ou à leurs familles en France. Ces jeunes sont bien souvent, les ambassadeurs de notre action. Ils parlent à leurs convenances de leurs périodes dans le désert, des activités éducatives, des conditions de vie précaires de certains marocains, ou pour finir de la proximité quotidienne des encadrants marocains.

Ce graphique met en avant les effets positifs du séjour, sur la prise en charge des jeunes accueillis en 2009. En effet, dans l'ensemble, les jeunes retirent de la satisfaction de cette expérience. Ils ont, pour une grande majorité, le sentiment d'avoir vécu pleinement leurs expériences de rupture, d'avoir pris conscience de leurs actes et d'avoir reçu l'opportunité de démarrer de nouveaux projets de vie. Ces retours, en globalité très positifs, sont encourageants pour les équipes marocaines et soulignent la qualité du travail éducatif proposé.

Toutefois, malgré les retours très positifs de la part des jeunes, trois items de ce graphique, sont à mettre en avant.

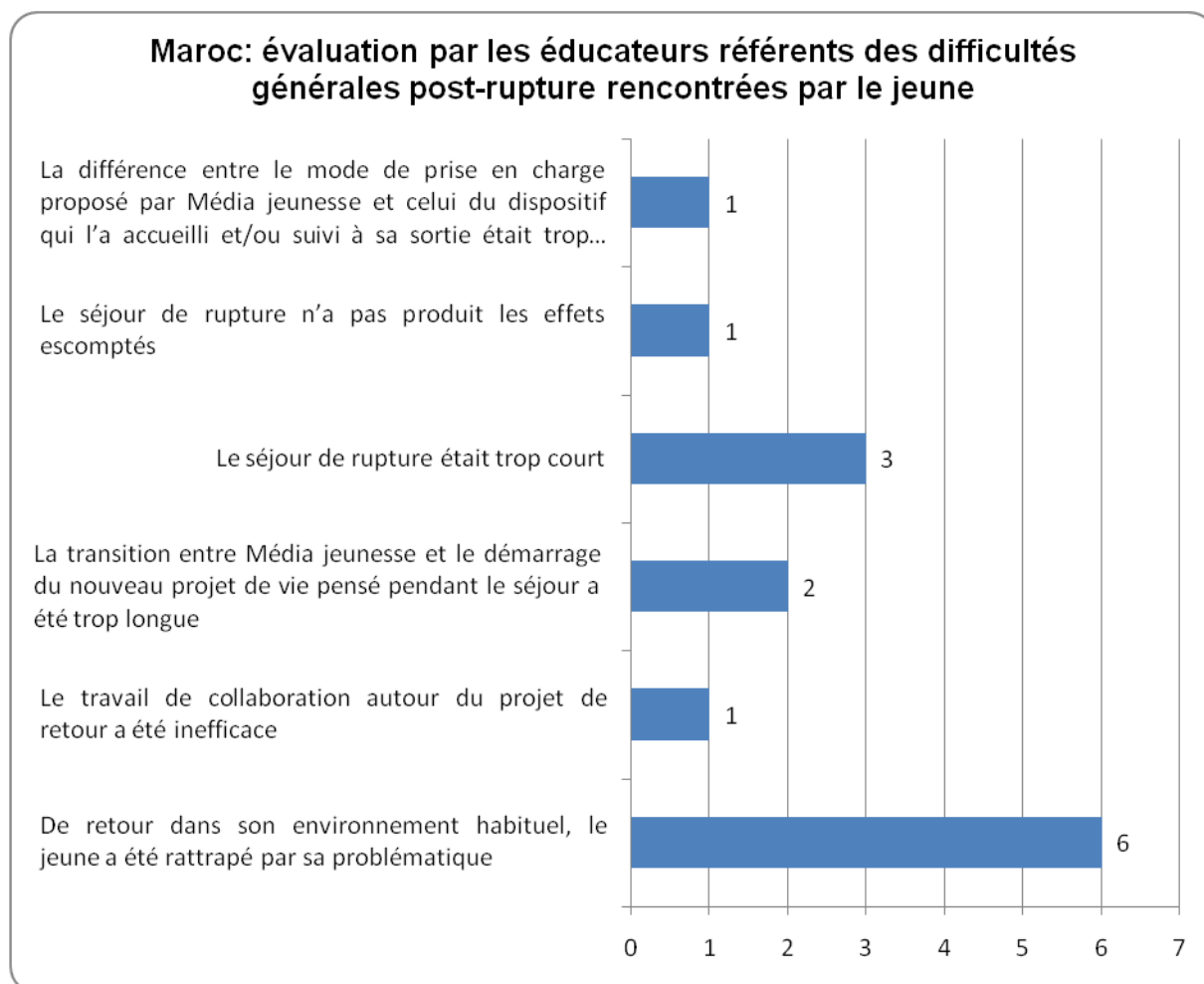
Pour commencer, celui lié à une difficulté majeure et commune à l'ensemble des jeunes accueillis en séjour de rupture au sein de notre dispositif : « *La reprise de confiance dans l'adulte* ». En effet, même si une majorité des jeunes accueillis ont le

sentiment d'avoir repris confiance dans « l'Adulte », une partie non négligeable de ces jeunes, ne se prononce pas ou encore précise ne pas avoir « repris confiance dans l'adulte, ». Cet item, vient mettre en relief une des principales problématiques auxquelles nous sommes confrontés.

Le deuxième item à remarquer est celui lié à « *La prise de recul avec la famille* ». En effet, une partie significative des jeunes a le sentiment de ne pas avoir pris de recul avec leurs familles. Ce point nous invite à réfléchir sur les relations entretenues entre les jeunes et leurs familles, lors du séjour : Est ce que le jeune préférerait être coupé du lien familial durant son séjour ? Est ce que les communications téléphoniques des jeunes avec leurs familles sont trop régulières ? Qu'est ce que les jeunes attendent de la « démarche de rupture » sur ce point précis ? (Cf. Partie : Lien avec les familles).

Enfin le troisième item à remarquer particulièrement, est celui « *d'être redynamisé* ». Cet item comporte une petite partie de « Non », qui vient contraster avec les autres items parlant d'expérience de vie forte et d'aventure. Plusieurs explications sur ce point : les jeunes ont du mal à se projeter une fois en France, le retour dans l'environnement habituel venant « réenclencher » des modes de fonctionnement connu (délits, violence, agressivité..), le délais de séjour peut paraître trop court ou encore la période de transition est trop longue entre l'arrivée en France et la mise en œuvre du projet de retour. La encore, nous allons tenter en 2010, d'apporter une attention particulière sur ce fait en continuant à travailler au mieux les projets de retours.

## IV.5) Evaluation de l'action menée par les services référents après passage par MJRM



### Commentaires

Les effets du séjour de rupture se mesurent et se vérifient bien souvent dans les premiers mois du retour en France. Ce graphique vient mettre l'accent sur un certain nombre de points concernant les difficultés « post séjour ». Ce sont des éléments importants, que nous prenons en compte, pour l'amélioration de nos prises en charge futures et la qualité de notre action.

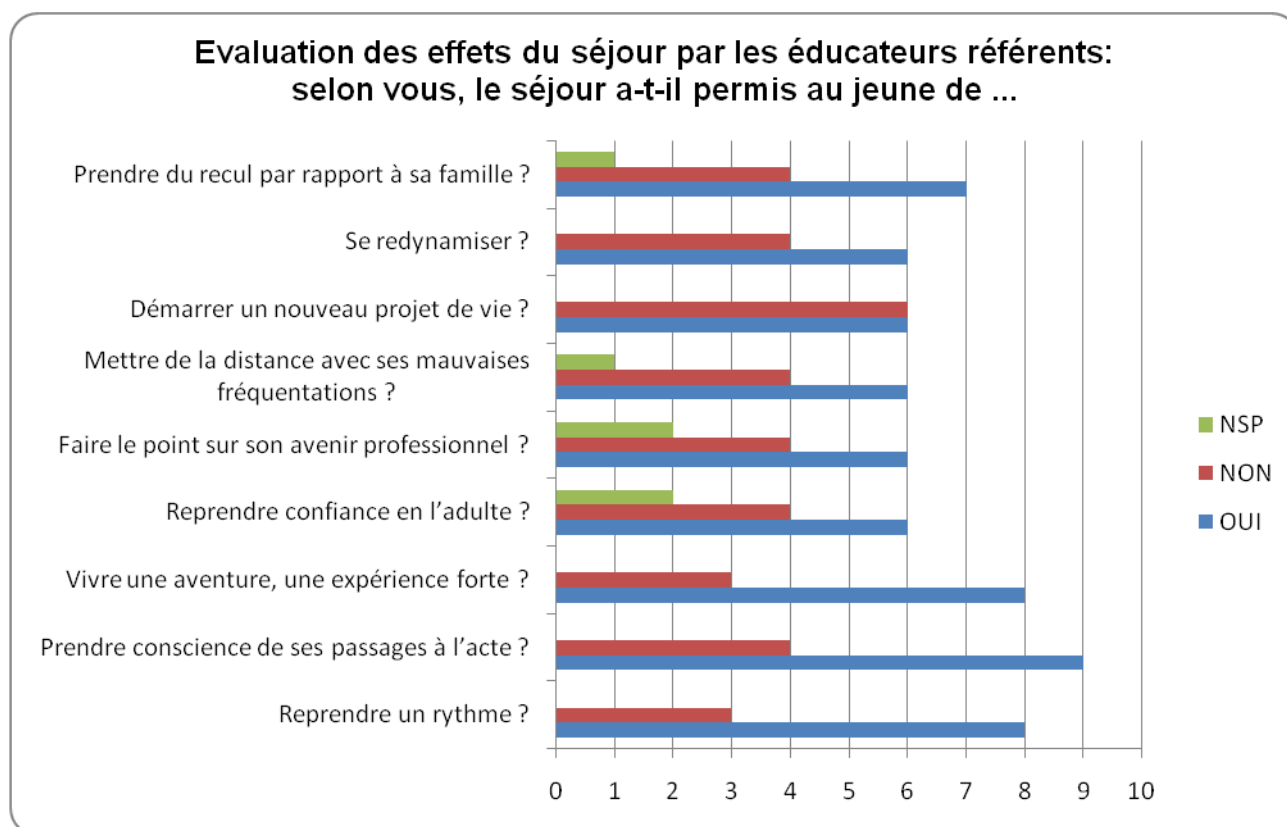
Au niveau de la temporalité du séjour, trois éducateurs référents parlent de séjour « *trop court* ». En effet, pour l'année 2009, nous partageons ce constat que pour certains jeunes le séjour prévu était trop court pour leur permettre de s'investir vraiment. C'est pourquoi il est apparu clairement la nécessité de prolonger leur séjour, afin de les aider à dépasser leurs difficultés et travailler sur leurs projets de vie.

Pour d'autres, la prolongation du séjour où le renouvellement de prise en charge n'a pas semblé nécessaire, au regard, notamment du projet de retour qui semblait

accessible. Bien souvent, le projet de retour, l'imminence de jugements ou d'audiences, ont influé sur la durée du séjour. L'option de la prolongation a alors parfois été écartée alors qu'elle semblait pertinente.

Ces questionnements sur la durée du séjour sont très présents lors des réunions d'équipe. C'est pourquoi, nous essayons, aujourd'hui, d'anticiper au mieux la nécessité pour certains jeunes de prolonger leurs séjours, et ce, dès le deuxième mois de prise en charge.

La temporalité des séjours fait écho à un autre item : « la période de transition importante entre le départ du jeune du dispositif Média jeunesse au Maroc, son retour en France et la mise en œuvre de ses projets ». En effet, cet item vient à notre sens, renforcer la nécessité, de prendre un temps plus important au Maroc pour travailler de manière plus opérante les comportements et la question du projet de retour.



### Commentaires

Dans l'ensemble, l'évaluation des services référents est très positive et vient encourager nos efforts. Ce graphique, vient renforcer le constat précédent et va dans le sens des « retours » faits par les jeunes eux-mêmes.

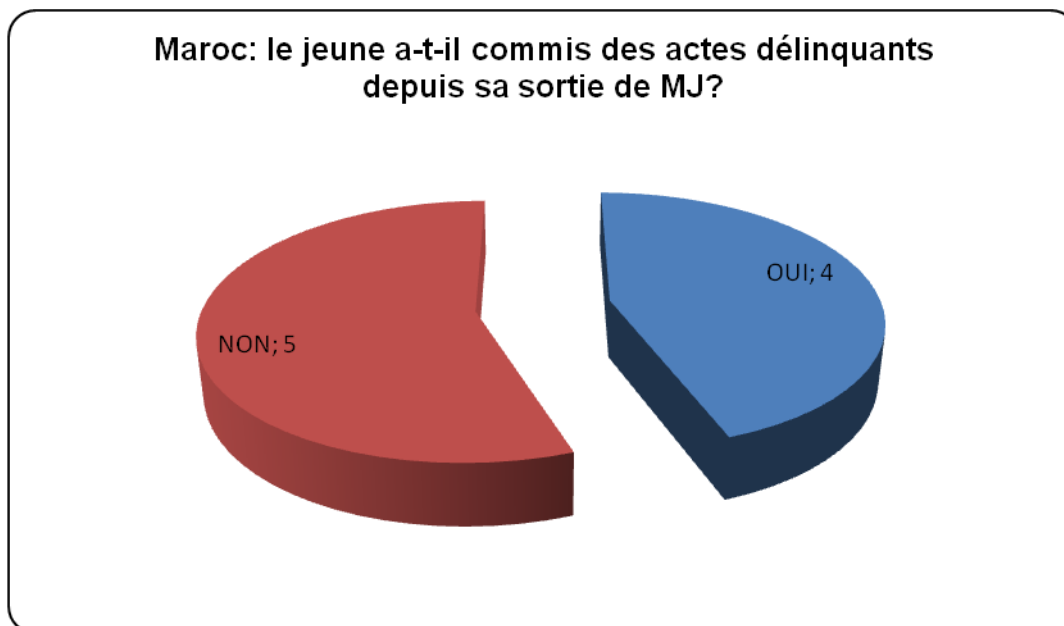
Les référents mettent en avant la prise de conscience des passages à l'acte, rejoignant le constat fait par ces derniers (Cf. graphique précédent). En effet les éducateurs évaluent aussi le séjour des jeunes comme une expérience de vie forte

et une aventure. Enfin, ils reconnaissent les effets du travail produit au quotidien, notamment autour d'un « *rythme de vie* » régulier.

De même, les points d'améliorations remarqués par les jeunes sont identiques à ceux évalués par les éducateurs : « *La prise de recul sur la famille* » et celui « *de se redynamiser* ».

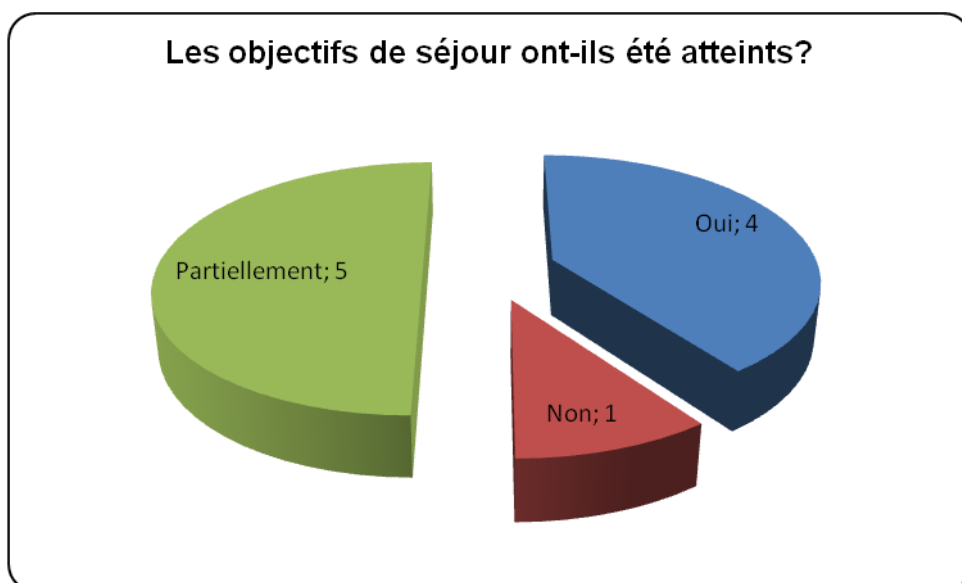
Le deuxième et troisième item, mettent en avant la difficulté des jeunes à se projeter vers « l'après séjour » : « *démarrer un nouveau projet de vie et se redynamiser* ». Cette difficulté est liée aux problématiques des jeunes fortement ancrées qui nécessitent à notre sens bien souvent une prise en charge plus longue (Cf. paragraphe sur la durée du séjour). Cet item vient renforcer le constat fait sur les difficultés « post rupture » par les jeunes.

Enfin, ces deux items viennent aussi en écho de celui liée à la question du projet de retour qui se met difficilement en œuvre au retour en France (item « *Démarrer un nouveau projet de vie* ») ou plus généralement à la confrontation des jeunes à la réalité de leurs projets de retour.



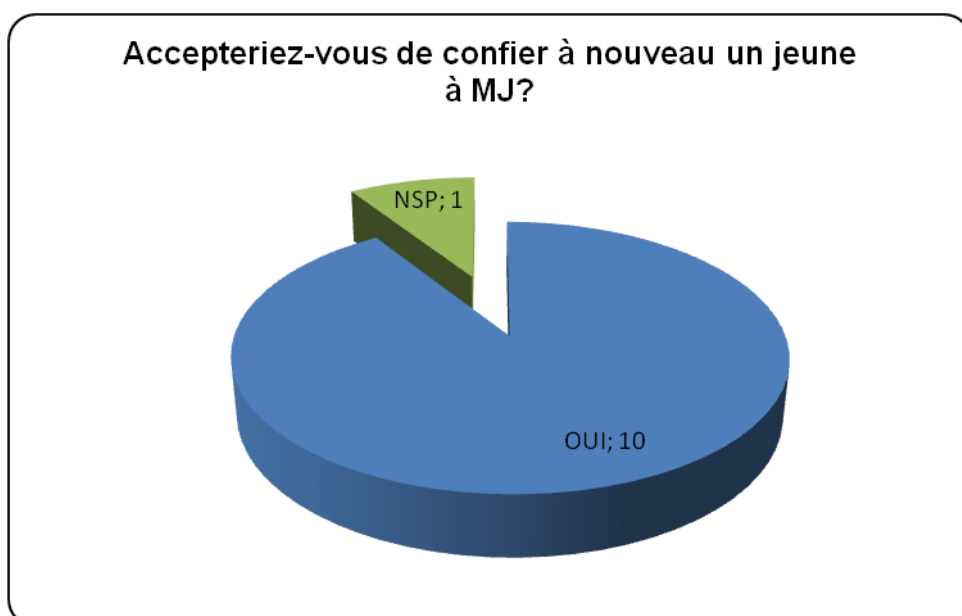
### Commentaires

Ce graphique vient renforcer le commentaire précédent, lié aux difficultés rencontrées lors du retour du jeune dans son « *environnement habituel* ». Même si une majorité des jeunes accueillis (5 jeunes sur 9) ne commettent pas de délits en revenant en France, une partie non négligeable de ces jeunes sont à nouveau en prise à des conduites délictueuses (4 sur 9). C'est en particulier, les jeunes revenants en famille qui commettent à nouveau ces actes.



**Commentaires**

Ce graphique met en avant la réalisation, globalement satisfaisante des objectifs de séjours, définis en amont lors de l'admission au sein de nos services en France, réévalués et réalisés lors du séjour de rupture. Globalement ces statistiques sont positives même si elle nous invite à continuer à travailler sur la totalité des objectifs de séjours. En effet, une majorité des objectifs de séjours a été réalisé partiellement, ce qui nous invite à une réflexion plus globale sur la question des objectifs de séjours.



**Commentaires**

C'est une reconnaissance du travail accompli par les équipes marocaines.

## SITE DE SAINT ARNOULT EN YVELINES

### I. Évolution de l'équipe éducative

#### I.1) Binômes éducatifs mixtes

L'intervention de binômes éducatifs mixtes (homme/femme), en roulement une semaine sur deux, permettant un maintien de l'esprit « maison » au travers d'une qualité de prise en charge a complètement détendu et apaisé la relation adultes/jeunes. Cette proximité éducative permet à l'équipe éducative en place de suivre les jeunes à tous les moments de la semaine et au travers de temps bien définis et stratégiques :

- L'insertion professionnelle : le stage
- Les loisirs, après le temps de stage
- Les repos hebdomadaires : le week end

Etre proche des jeunes sur une durée aussi longue et de façon continue semble les rassurer et les mettre en confiance plus rapidement. Le fait de ne pas avoir à changer d'adulte trop régulièrement apporte aux jeunes une stabilité qui leur permet de créer un lien fort avec les adultes en présence et donc, d'avancer sereinement sur le plan de leur problématique, mais également sur celui de l'insertion professionnelle.

La mise en place de ces binômes mixtes expérimentaux s'est avérée être une stratégie éducative positive dans la prise en charge de nos jeunes pour plusieurs raisons. Tout d'abord, nous avons souhaité permettre à ces jeunes de se sentir « comme à la maison » avec une possibilité de transfert et d'identification à travers le couple (mère/père) éducatif en place. Ensuite, nous souhaitons permettre à ces jeunes pour qui la relation familiale est très souvent compliquée de retrouver « l'envie » de repartir en famille. Et pour finir, nous souhaitons permettre à l'équipe d'observer le jeune à tous les moments de la semaine et dans différents contextes, notamment en dehors du site (transports en commun, la foule, restaurants). Le roulement des binômes se fait le mardi de chaque semaine après une réunion d'équipe en présence de la chef de service.

#### I.2) Dégagement du quotidien de la Chef de Service

L'installation de la chef de service dans de nouveaux bureaux a permis à la chef de service de s'extraire du quotidien des jeunes. En effet, depuis l'ouverture de la maison en 2007, celle-ci assumait à la fois un rôle d'éducatrice au quotidien et de responsable de site. Ce qui représentait une charge de travail trop lourde.

L'équipe a pu être complétée par le recrutement d'une éducatrice intervenant sur le quotidien des jeunes, ce qui a autorisé la mise en place des binômes éducatifs hebdomadaires.

Par la même occasion, cette évolution de poste a également permis d'apporter une certaine clarté aux jeunes accueillis, pour qui, le statut de la chef de service était très confus.

### **I.3) Formation professionnelle**

Conformément à la loi de 2007, depuis le mois d'octobre 2009, la responsable de site de Saint Arnoult en Yvelines suit une formation de chef de service : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité Intervention Sociale (C.A.F.E.R.U.I.S).

### **I.4) Recrutement d'une éducatrice spécialisée**

Une éducatrice spécialisée a été recrutée en contrat à durée déterminé du 07 octobre 2009 au 06 février 2010. Ce recrutement tant attendu au sein de notre dispositif n'a malheureusement pas été concluant. Bien que très intéressée par le projet Média Jeunesse, le poste occupé s'est avéré trop lourd et l'éducatrice n'a pas souhaité renouveler. La complémentarité tant attendu sur le plan éducatif n'a pas vu le jour. Pourtant issue de l'éducation populaire, l'éducatrice spécialisée n'a pas su apporter de plus value à l'équipe déjà en place. Face à une équipe suffisamment aguerrie et expérimentée dans l'accueil de jeunes en difficultés, l'éducatrice ne s'est pas remise en question. Néanmoins, elle s'est avéré être un réel soutien dans la rédaction des bilans éducatifs de fin de séjour de nos jeunes. Malgré notre proposition, elle n'a pas souhaité renouveler du fait de l'investissement demandé sur le poste.

## **II. Evolution du dispositif**

### **II.1) Transport**

Afin d'améliorer le déplacement des jeunes et de permettre à l'équipe éducative de travailler sur des groupes plus restreints, nous avons changé notre mini bus (neuf places) contre deux véhicules (cinq places).

Le manque de discrétion des déplacements ainsi que le « bloc » que pouvait former certain jeune face à l'équipe éducative permettait difficilement de s'appuyer sur les ressources extérieures.

### **II.2) Aménagement des locaux**

Le site de Saint Arnoult en Yvelines a pu bénéficier d'aménagements nécessaires à l'amélioration de l'accueil des jeunes sur notre dispositif.

Dans un premier temps, la rénovation d'une chambre jusque là inutilisable à la suite de dégâts des eaux importants a pu être totalement rénovée et nous a permis d'augmenter notre capacité d'accueil à six jeunes.

Ensuite, la salle de bain de l'étage munie d'une baignoire qui était utilisée par les adultes et les jeunes a été remplacée par deux douches séparées, une pour les jeunes et une pour les adultes.

Pour finir, après trois années de fonctionnement au quotidien et toujours dans un souci d'améliorer les conditions d'accueils, notre dispositif a complètement été rafraîchi : peinture, revêtement de sol.

### **II.3) Installation des bureaux**

En août 2009, nous avons ouvert des bureaux dans la ville de Saint Arnoult en Yvelines, à quelques rues de notre dispositif d'accueil. Ces bureaux ont permis de soulager le dispositif mais surtout de lui redonner son rôle initial, accueillir des jeunes.

A ce jour, les réunions éducatives, les divers rendez vous avec l'extérieur (parents, éducateurs...), les entretiens d'admissions avant le départ en Afrique ainsi que les bilans éducatifs de nos jeunes, se réalisent au sein des nouveaux bureaux.

### **II.4) Studio d'enregistrement éducatif**

Afin de permettre aux jeunes d'inscrire leurs efforts dans la durée et de les matérialiser par l'écriture et le chant, un studio d'enregistrement éducatif a été aménagé au sein même de notre dispositif. Cet atelier éducatif, jusque là expérimental, a indubitablement encouragé les jeunes à exprimer leur problématique.

### **II.5) Le matériel pédagogique**

Dans la même logique, le matériel pédagogique a été diversifié (renouvellement du matériel de boxe, rameur, jeux de société, DVD). Il reste à la disposition des équipes éducatives pour l'animation quotidienne de la maison, mais également comme outils éducatifs aidant à la mise en confiance du jeune. Les jeunes ont accès à des activités leurs permettant de se soulager de ses tensions du moment.

### **II.6) Les stages professionnels**

De nouveaux partenaires ont permis également la diversification des stages professionnels proposés :

- Restauration (cuisine et service), régis générale au sein des Château'form de Rochefort (78) en Yvelines et de Ronqueux (78).
- Mécanique générale et espaces verts au Golf de Rochefort en Yvelines (78).
- Installation de cuisines équipées à Saint Arnoult en Yvelines.
- Vente à Dourdan (91).

Bien qu'ayant davantage diversifié notre panel de stages professionnels, cette année 2009 nous a permis de mettre l'accent sur un travail de collaboration éducatif plus poussé avec les tuteurs des stages. Nous avons pu associer nos partenaires professionnels et les sensibiliser davantage à l'évolution des jeunes, tant sur le plan

professionnel que personnel. Pour ce faire, des points réguliers ont eu lieu durant toute la période de mise en situation du jeune, ce qui nous a permis d'évaluer ses capacités rapidement et de l'accompagner dans ses difficultés.

Il s'agit dans cette nouvelle association de compétence d'entretenir un vivier de professionnels qui prennent part à la vie des jeunes au quotidien et assument leur rôle de formateur/éducateur. Par la même occasion, ce nouveau concept partenarial dont le socle est basé sur la *revalorisation du jeune* et la *confiance en soi* permet également aux établissements accueillants de reconquérir une légitimité par le transfert de savoir.

## **II.7) Activités socio éducatives**

Soucieux de ne pas inscrire les jeunes dans une logique de consommation et de donner du sens aux activités programmées, l'équipe a volontairement diversifié les activités proposées, qui sont désormais organisées autour de trois pôles :

- Activités culturelles : spectacles, expositions, visites.
- Activités de détente ou occupationnelles : bowling, laser game, billard, cinéma, karting, internet, bricolage, décoration, natation, parc de loisirs (Disneyland, Parc Astérix).
- Activités sportives : capoeira, boxe, vélo tout terrain, sports d'équipe (foot, basket, handball), musculation, self défense (judo, lutte), tennis de table.

Contrairement aux années précédentes, afin de permettre à l'équipe éducative d'utiliser les ressources extérieures de façon plus efficace et d'offrir des conditions d'échange avec le jeune plus sereines, des groupes restreints ont été formés. Chaque semaine deux groupes sont constitués et mettent en place un planning de loisirs encadrés par un éducateur référent.

Un accompagnement scolaire dispensé par l'équipe éducative a pu être proposé aux jeunes qui étaient dans l'attente d'une remise à niveau scolaire. La lecture a davantage été suggérée.

## **III. Evolution du travail éducatif**

### **III.1) Evolution du travail avec les services prescripteurs**

De même que pour les années précédentes, la collaboration avec les services prescripteurs s'avère être encore trop compliquée, ce qui rend difficile la mise en place des projets de retour des jeunes.

Malgré un engagement et une volonté certaine de la part de certains services, il n'empêche que les réalités des départements n'ont pas évolué et ne proposent pas plus de solutions en faveur de l'accueil de jeunes en difficultés (manque de places).

Bien que cette année 2009 marque l'investissement et la présence des services prescripteurs dans l'évolution du jeune en Afrique et dans le projet de retour post Média Jeunesse, l'arrivée du jeune sur notre dispositif semble malheureusement

déclencher une inquiétude, qui freine cette collaboration et met à mal le projet pensé pour le jeune depuis l'Afrique.

Pour une grande majorité des départements, notre dispositif est encore trop apparenté par les éducateurs des services à un foyer « traditionnel », dans lequel le jeune est placé provisoirement, « *dans l'attente de* ». Un manque d'investissement des éducateurs en charge des placements se fait ressentir essentiellement dès le retour du jeune sur le territoire français. L'équipe de Saint Arnoult en Yvelines se retrouve très souvent face à un mutisme des responsables du jeune qui restent injoignables durant plusieurs semaines. Cette absence reste préjudiciable dans la mesure où le projet de retour du jeune est difficilement réalisable sans ses référents.

### **III.2) Travail de collaboration entre les dispositifs africains et Saint Arnoult**

Une collaboration plus poussée entre les dispositifs africains et notre structure, s'appuyant sur une fiche de suivi retraçant le cursus du jeune depuis son entretien d'admission, nous a permis de mieux cerner le jeune avant son arrivée. Des échanges téléphoniques interservices permettent également aux chefs de service d'aborder l'évolution personnelle et professionnelle du jeune en Afrique et de fixer des objectifs réalisables dans le cadre de son passage sur notre dispositif. Par la même occasion, les équipes africaines nous envoi régulièrement une photo récente du jeune afin de faciliter son accueil à l'aéroport. Un accompagnement mineur a également vu le jour. Nous proposons également aux jeunes accueillis de reprendre contact avec leurs éducateurs africains afin de les remobiliser quand cela s'avère nécessaire.

### **III.3) Place de la famille**

Malgré cette notion de rupture qui se veut toujours présente au sien de notre dispositif, nous avons souhaité travailler davantage sur la relation à la famille en multipliant les visites familiales en présence d'un membre de l'équipe éducative. Bien que très tendue, au début, parce que chargée d'angoisse et d'appréhension, les retrouvailles s'avèrent être un temps nécessaire à l'équilibre du jeune et incontestablement une source d'énergie lui permettant d'inscrire ses efforts dans une continuité positive.

Nous tentons de redonner une place à la famille, si et seulement si, aucunes « toxicités » à l'encontre du jeune n'ont été décelées. Des week-ends pourront être prévus à l'avenir au cas par cas.

### **III.4) Contrat de séjour, conseil de vie social.**

Un contrat de séjour dans lequel sont stipulés les objectifs fixés dans le cadre du passage du jeune, sur notre site est signé par le jeune et le représentant de Média Jeunesse. Ce document permet d'officialiser l'arrivée du jeune sur notre dispositif par un engagement écrit.

Un conseil de vie social a lieu toutes les semaines au moment du relai des binômes. A cette occasion, les différents plannings sont abordés (roulement des tâches ménagères, repas, loisirs).

### **III.5) Studio éducatif**

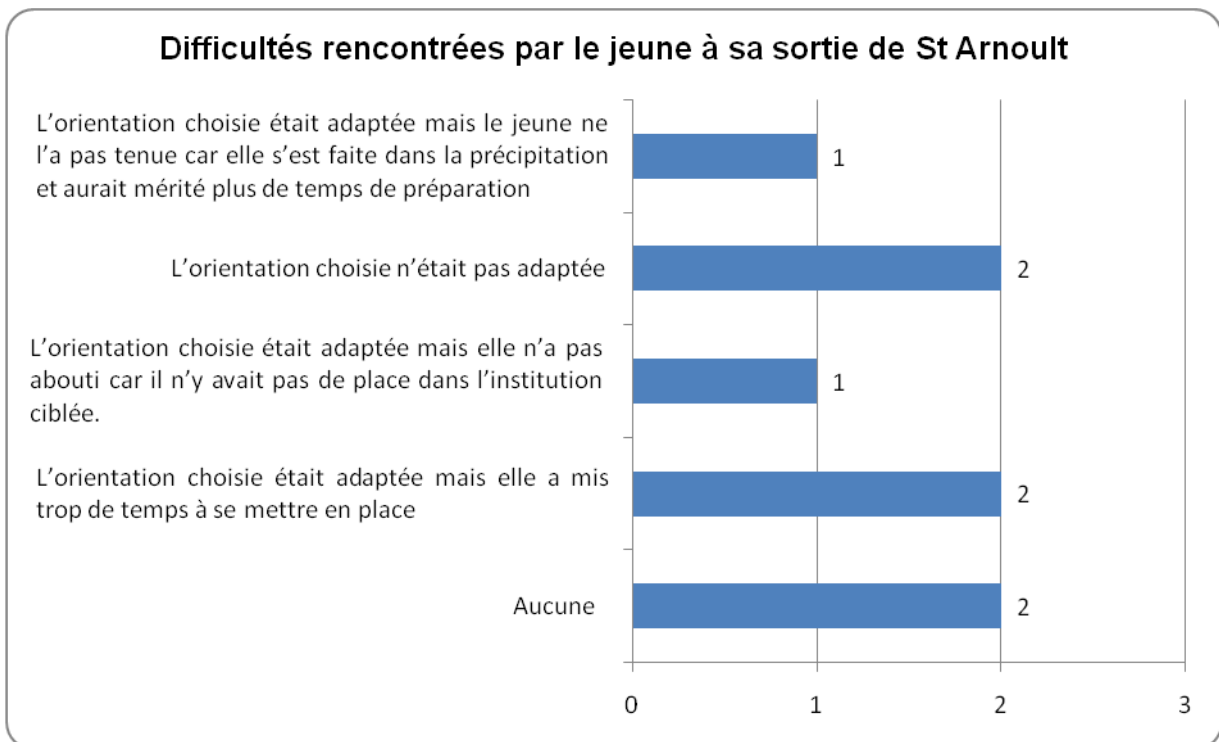
Un atelier écriture est venu renforcer le travail de l'équipe éducative. Cet outil exutoire permet aux jeunes de mettre des mots sur leurs maux, de se libérer, se soulager en matérialisant leurs efforts par la mise en chanson de leur texte et leur enregistrement. Indirectement, cet atelier oblige également le jeune à élaborer son vocabulaire et à améliorer son élocution.

### **III.6) Accompagnement Scolaire**

Un atelier scolaire est également proposé par l'équipe éducative aux jeunes qui le désirent. On remarque deux profils de jeunes en demande :  
 les jeunes en attente d'un CFA et donc ayant besoin d'une remise à niveau  
 et les jeunes dont le niveau scolaire est très bas (niveau primaire), voir illettré

## **IV. Evaluation de l'action menée**

### **IV.1) Difficultés rencontrées par les jeunes à sa sortie de St Arnoult**



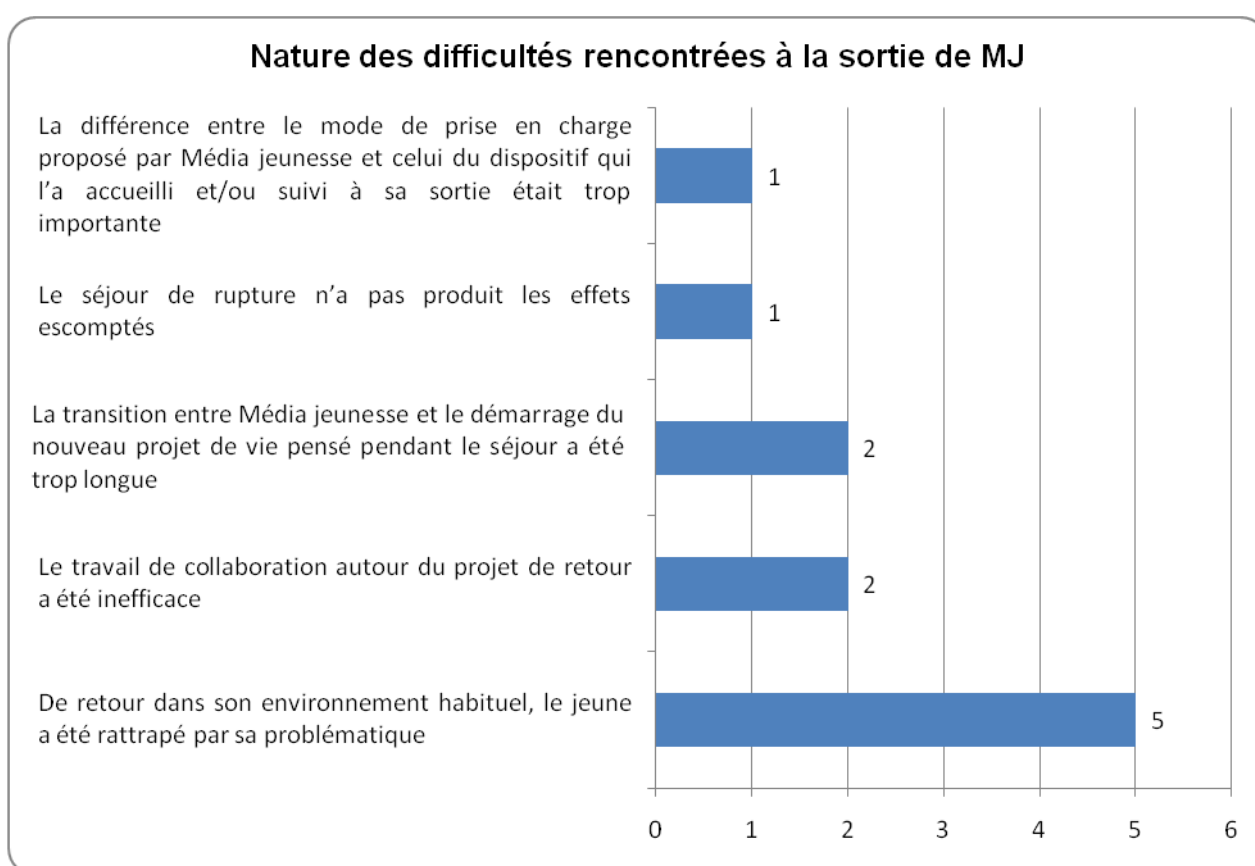
## Commentaires

Les raisons qui expliquent les difficultés rencontrées par le jeune à sa sortie de Média Jeunesse sont connues et bien repérées par nos services :

Durée de prise en charge trop courte (1 mois), ce qui engendre une précipitation dans l'orientation et ne garantit pas que des places seront disponibles s'il s'agit d'un passage sur un autre dispositif.

Difficultés à évaluer le jeune par rapport à son orientation, en termes d'hébergement, de scolarité ou de parcours professionnel.

Ces chiffres pourraient encore s'améliorer en permettant une prolongation plus aisée des prises en charge.



## Commentaires

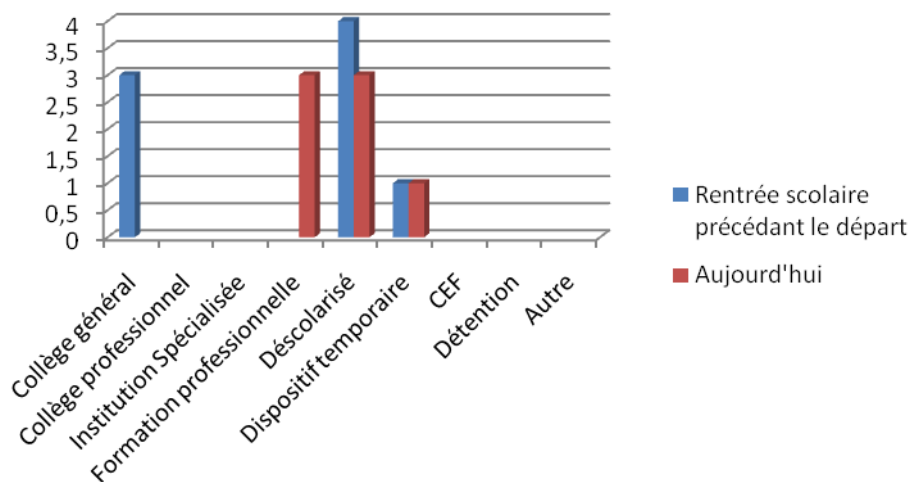
Les difficultés repérées par les professionnels, à la sortie du jeune, font également ressortir une durée de prise en charge trop courte mettant à mal le projet de sortie pensé et travaillé durant le séjour de rupture.

**Evaluation des éducateurs référents quant à la durée de passage par St Arnoult**



**IV.2) Comparatif scolarité avant et après passage par Saint Arnoult**

**Comparatif situation du jeune avant et après séjour en matière de scolarité**

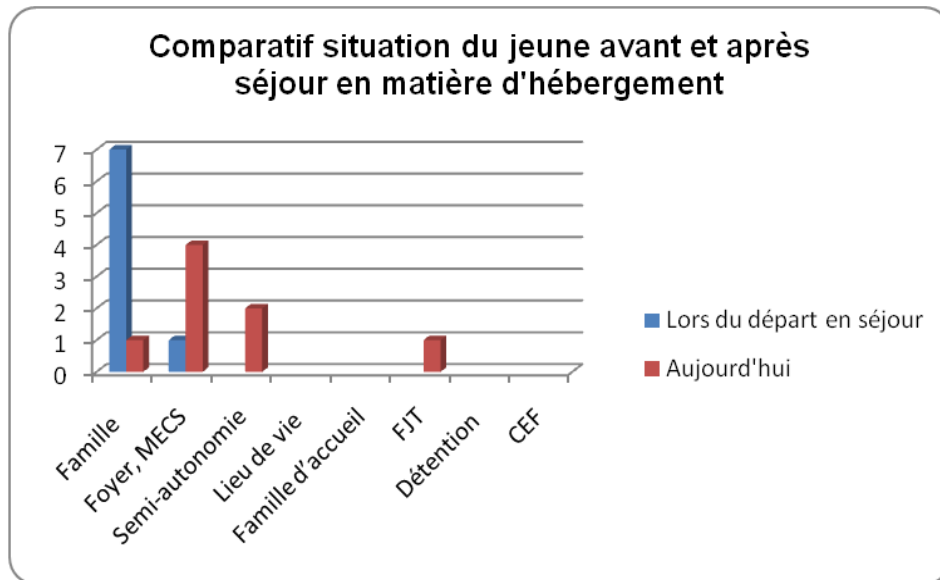


**Commentaires**

L'une des missions principales de notre dispositif étant l'insertion professionnelle, nous restons très efficaces quant à l'orientation des jeunes vers une scolarité en alternance, notamment en CFA. Néanmoins, contrairement à l'Afrique, notre dispositif est carencé sur le plan scolaire. Le temps de prise en charge trop court ne permet pas, aux jeunes accueillis, de pouvoir bénéficier d'une remise à niveau

nécessaire et incontournable pour leur orientation. De ce fait, nous nous sommes mis en contact avec l'Inspection Académique des Yvelines afin de prendre connaissance des solutions existantes et adaptées pour nos usagers.

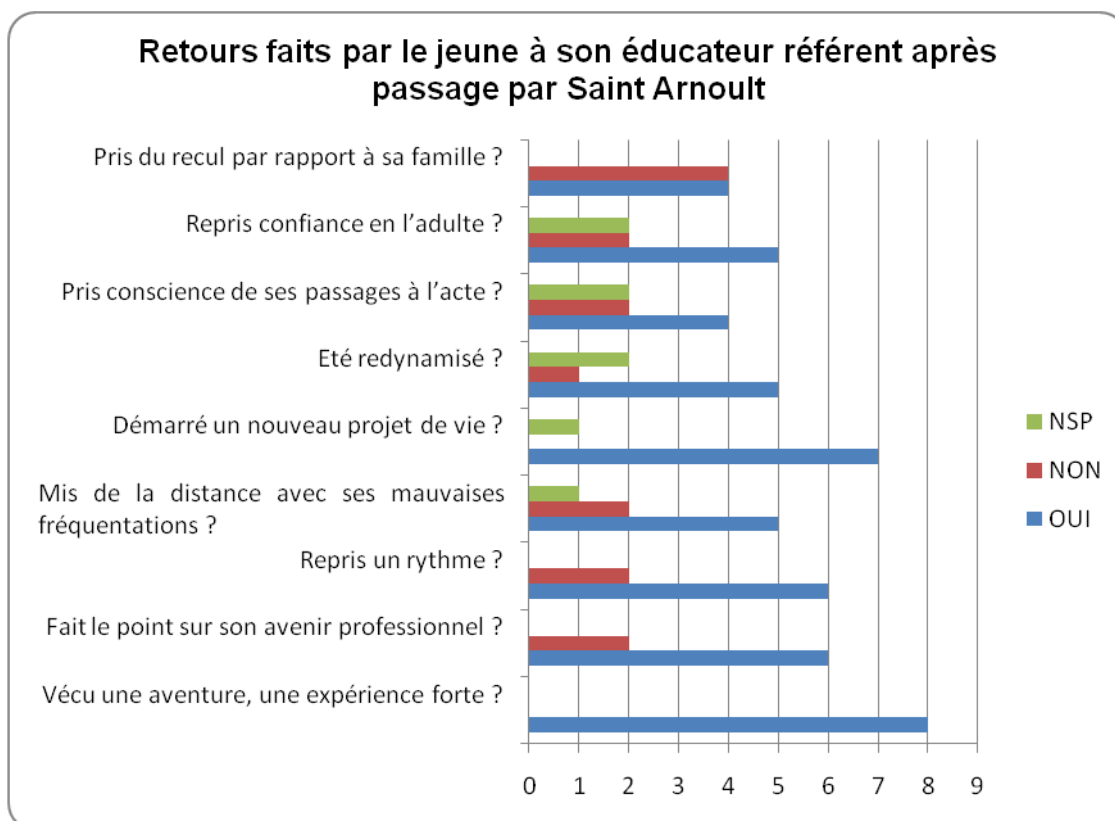
### **IV.3) Comparatif hébergement avant et après passage par Saint Arnoult**



#### **Commentaires**

Saint Arnoult en Yvelines est un dispositif d'accompagnement à l'autonomisation et à la responsabilisation des jeunes. De fait, le dispositif prépare le jeune vers une orientation lui permettant progressivement de devenir acteur de sa propre vie (FJT, semi-autonomie).

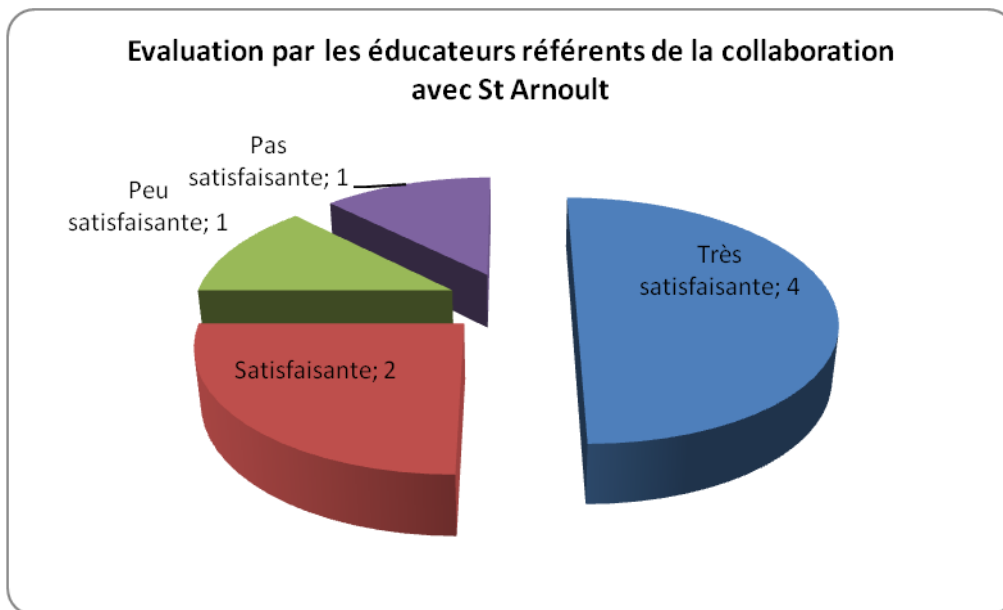
#### **IV.4) Evaluation par les jeunes de l'action menée par Média Jeunesse après passage par Saint Arnoult**



#### **Commentaires**

L'éloignement de fait, permet la distanciation avec la famille. Toutefois, le projet pédagogique de Média Jeunesse offre dans l'éloignement une place importante à la famille, afin de coller à la réalité du jeune. Néanmoins, de retour en France, beaucoup de jeunes se laissent rattraper par les enjeux familiaux.

#### **IV.5) Evaluation par l'éducateur référent de l'action menée par Média Jeunesse après passage par Saint Arnoult**



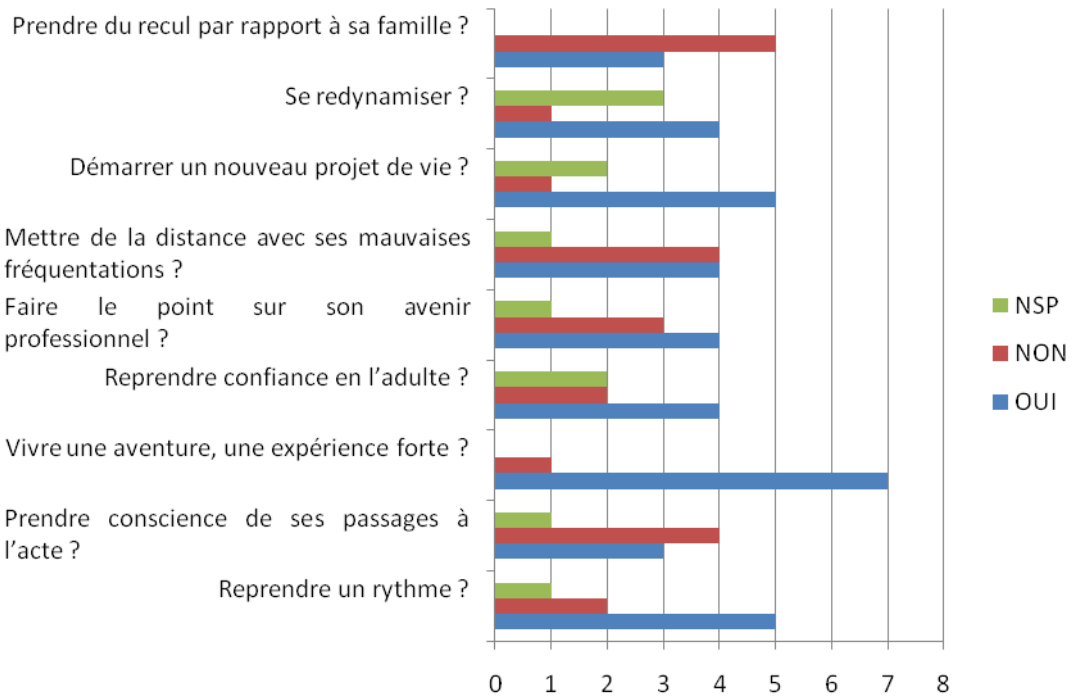
#### **Commentaires**

Malgré une petite amélioration qui se ressent dans les statistiques ci-dessus, l'année 2009, comme l'année précédente, reste marquée par les difficultés de collaboration avec certains services prescripteurs. En effet, les difficultés inhérentes à la sortie du dispositif mettent à mal le partenariat institutionnel et donc, compliquent les échanges entre les services.

Malgré un engagement et une volonté certaine de la part de certains services, il n'empêche que les réalités des départements n'ont pas évolués et ne proposent pas plus de solutions en faveur de l'accueil de jeunes en difficultés (manque de places). L'arrivée du jeune sur notre dispositif semble malheureusement déclencher une incertitude qui freine cette collaboration et met à mal le projet pensé pour le jeune depuis l'Afrique.

Par la même occasion, la durée de nos prises en charge étant très courte (1 mois), il nous est très difficile d'évaluer et de valider un projet post Média Jeunesse pensé depuis l'Afrique en lien avec les services prescripteurs. Une telle confirmation nécessiterait davantage de temps et de mise en situation du jeune sur la durée

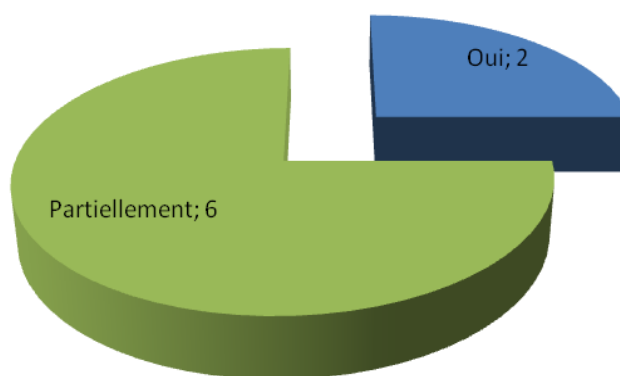
**Evaluation des effets du séjour de rupture sur le jeune par l'éducateur référent après passage par St Arnoult**



**Commentaires**

L'évaluation des effets du séjour de rupture sur le jeune effectuée par les professionnels est très proche de celle des usagers.

**Les objectifs de séjour ont-ils été atteints?**



## **Commentaires**

6 jeunes sur 8 ont atteint leurs objectifs partiellement pour plusieurs raisons :

- Pénurie d'hébergements
- Difficultés du jeune à s'inscrire sur le long terme et à transposer ses efforts dans un contexte français
- Difficulté pour le jeune d'intégrer un cursus scolaire en cours d'année
- Problème d'addiction au cannabis qui engendre une mise en échec du séjour par le passage à l'acte, notamment la fugue